

Rapport annuel 2024-2025

CONNECTÉ
À CE QUI
COMPTE



**Centre
de services scolaire
du Lac-Témiscamingue**

Québec 

Ce document a été réalisé par :

Le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
2, rue Maisonneuve
Ville-Marie (Québec) J9V 1V4
Courriel : courrier@csslt.gouv.qc.ca
Site Internet : www.csslt.gouv.qc.ca
Téléphone : 819 629-2472
Télécopieur : 819 629-2925

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

du Centre de services scolaire

Chers membres de la communauté éducative,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport annuel du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue. Ce document témoigne de l'engagement, de la résilience et de la passion qui animent notre organisation dans sa mission d'offrir une éducation de qualité à tous les élèves de notre territoire.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par des réalisations remarquables. Grâce à la mobilisation de notre personnel, à la collaboration avec nos partenaires et au soutien des familles, nous avons su créer des environnements d'apprentissage stimulants, inclusifs et bienveillants.

Nous avons poursuivi nos efforts pour améliorer la réussite éducative par le déploiement des équipes de collaboration et l'accompagnement de tous nos élèves vers l'atteinte d'attentes élevées. Nos établissements ont su faire preuve de créativité et d'adaptabilité, mettant en œuvre des projets porteurs qui enrichissent le parcours scolaire de nos jeunes.

Ce rapport reflète également notre volonté de bâtir une organisation durable, équitable et tournée vers l'avenir. Que ce soit par l'amélioration de nos pratiques, la valorisation du personnel ou le développement de pratiques écoresponsables, nous continuons à évoluer pour mieux répondre aux besoins de notre communauté.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent, chaque jour, à faire de notre centre de services scolaire un milieu d'apprentissage vivant et inspirant.

Ensemble, nous préparons les citoyens de demain!

Marie-Claude Lozier
Présidente

Pascale Girard Toupin
Directrice générale

ACRONYMES UTILISÉS

AEP	Attestation d'études professionnelles
CISSSAT	Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue
CJET	Carrefour Jeunesse-emploi du Témiscamingue
CSSLT	Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DSE	Directrice des Services éducatifs et complémentaires
DSRF	Directrice du Service des ressources financières
DSRH	Directrice du Service des ressources humaines
DSRI	Directeur du Service des ressources informationnelles
DSRM	Directeur du Service des ressources matérielles
EHDAA	Élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
FAD	Formation à distance
FP	Formation professionnelle
ISP	Insertion socioprofessionnelle
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
PEVR	Plan d'engagement vers la réussite
SAE	Service aux entreprises
SEF	Service d'entrée en formation
SEJAT	Syndicat de l'enseignement de la Jamésie et de l'Abitibi-Témiscamingue (FSE-CSQ)
TDG	Test de développement général

TABLE DES MATIÈRES

1. Présentation du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue.....	6
1.1. <i>Le Centre de services scolaire en bref.....</i>	6
1.2. <i>Faits saillants.....</i>	9
1.3. <i>Services éducatifs et autres services.....</i>	10
2. Gouvernance du Centre de services scolaire.....	13
2.1. <i>Conseil d'administration.....</i>	13
2.2. <i>Autres comités de gouvernance</i>	15
2.3. <i>Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....</i>	20
2.4. <i>Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....</i>	20
3. Résultats	21
3.1. <i>Plan d'engagement vers la réussite</i>	21
3.2. <i>Lutte contre l'intimidation et la violence</i>	26
3.3. <i>Procédure d'examen des plaintes.....</i>	27
4. Utilisation des ressources	28
4.1. <i>Répartition des revenus du Centre de services scolaire</i>	28
4.2. <i>Ressources financières</i>	29
4.3. <i>Gestion et contrôle des effectifs.....</i>	30
4.4. <i>Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025</i>	31
4.5. <i>Ressources matérielles et technologiques.....</i>	31
5. Annexes du rapport annuel	34
<i>Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone</i>	34
<i>Les bons coups des établissements.....</i>	40

1. Présentation du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue

1.1. Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue dessert sur tout le territoire de la MRC de Témiscamingue une clientèle de près de 2 000 élèves.

Le CSSLT compte 17 bâtisses :

Dix, desservant de l'enseignement préscolaire et primaire :

■ Notre-Dame	Béarn	70 élèves
■ De L'Assomption	Fabre	42 élèves
■ Marie-Assomption	Saint-Bruno-de-Guigues	121 élèves
■ Saint-Gabriel	Ville-Marie	300 élèves
■ Marie-Immaculée	Latulipe	69 élèves
■ Saint-Isidore	Laverlochère	82 élèves
■ Notre-Dame-de-Liesse	Saint-Eugène-de-Guigues	78 élèves
■ De la Petite-Ourse	Nédélec	52 élèves
■ De la Grande-Ourse	Notre-Dame-du-Nord	59 élèves
■ Gilbert-Théberge	Témiscaming	127 élèves

Quatre, desservant de l'enseignement secondaire :

■ Du Carrefour	Latulipe	30 élèves
■ Gilbert-Théberge	Témiscaming	95 élèves
■ Marcel-Raymond	Lorrainville	358 élèves
■ Rivière-des-Quinze	Notre-Dame-du-Nord	302 élèves

Nombre de services de garde en milieu scolaire : 5

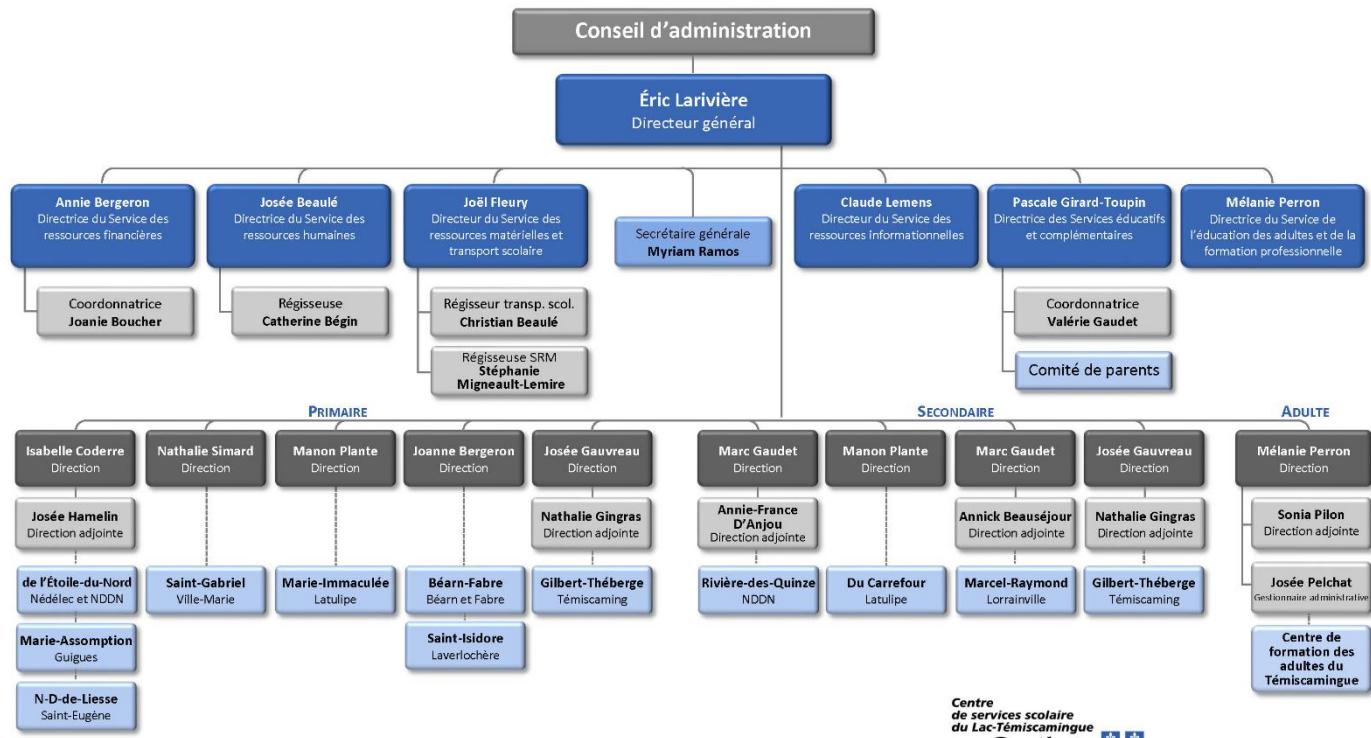
Trois, desservant l'éducation des adultes et la formation professionnelle :

- Centre de formation des adultes du Témiscamingue regroupant :
 - Centre Frère-Moffet, Ville-Marie
 - Centre L'Envol, Témiscaming

Clientèle

■ Secondaire, formation commune (alpha. à 2 ^e sec.)	12
■ Secondaire, formation diversifiée (3 ^e à 5 ^e sec.)	49
■ Formation en intégration socioprofessionnelle et métiers semi-spécialisés (ISP)	14
■ Formation en intégration sociale	117
■ Francisation	39
■ Formation à distance + autodidacte	51
■ Formation à distance FAD élèves de l'extérieur	3 783
■ Formation professionnelle (DEP)	47
■ Élèves temps partiel FP (à la carte)	8
■ Service aux entreprises	241
■ Reconnaissance d'acquis et compétences	11
■ Reconnaissance des acquis (TDG)	19
■ Service d'entrée en formation (SEF)	0
■ TOTAL	4 391

Organigramme du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue 2024-2025



/SM
2024-07-04 P:\Centre\DG\Partage_Secrétariat\G1-ADM GÉN\120-ORGANISATION\121-Organigrammes\Organigramme du CSSLT 2024-25

Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue Québec

Le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue administre un budget d'environ 50 millions et emploie environ 600 personnes. Il œuvre afin de mobiliser le personnel, les parents et la communauté pour que tous participent activement à la réussite éducative de tous les élèves jeunes et adultes ainsi qu'au développement de leur plein potentiel afin de leur permettre d'atteindre leurs plus grandes aspirations.

Contexte dans lequel évolue le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue

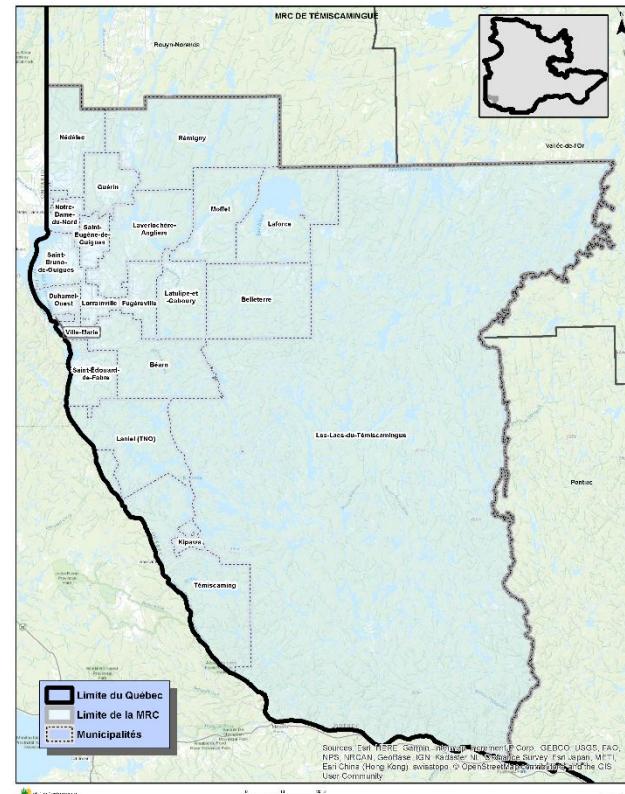
Le statut socio-économique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (Document de référence : L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue et site de la MRCT)

Conditions démographiques :

- Le Témiscamingue se situe à l'extrême ouest de la province de Québec, limitrophe à l'Ontario, dans la partie sud de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue, à près de 700 km de la ville de Montréal;
 - Superficie de 19 244 km²;
 - Distance moyenne entre le centre de services et les écoles est de 37 km;
 - Distance la plus grande entre deux écoles est 139 km (de Témiscaming à Nédélec);
 - Distance entre le centre du territoire et le cégep le plus proche est de 130 kilomètres, 100 % des municipalités sont situées à plus de 40 kilomètres du cégep le plus proche;
 - Population 16 342 habitants (2024) – 11 % de la population de la région Abitibi-Témiscamingue;
 - 19 municipalités, 2 territoires non organisés (65 % de la superficie du territoire);
 - En 2021, 79,4 % des habitants vivent en milieu rural dans les petites localités comptant souvent moins de 1 000 personnes;
 - De 2013 à 2017, perte de 3,1 % de la population;
 - L'âge moyen 45,4 ans (comparativement à 42,1 ans au Québec);
 - En 2020, l'indice synthétique de fécondité le plus élevé de la région, soit à 1,966 enfant par femme, en moyenne;
 - Les Premières Nations bien présentes (2021) :
 - 4 communautés Anishnabe principalement anglophones
 - Croissance de la population autochtone; en 2021 : 15 % de la population (2 380 personnes) et en 2017 : 7,5 %
 - Âge moyen 35,7 ans.

Mode de vie et environnement social :

- 45 % des familles ont un enfant, 38 % en ont deux, et 18 % ont trois enfants et plus;
 - De 2006 à 2011, le nombre de familles monoparentales passe de 20,1 % à 25,5 %;
 - 14 % de la population témiscamienne a l'anglais comme langue maternelle ou comme première langue officielle;
 - 7,8 % des élèves du secteur jeunes n'ont pas le français comme langue maternelle;
 - 14 % de la population a l'anglais comme seule langue officielle.



1.2. Faits saillants

► **Voir les faits saillants des écoles et des centres dans les annexes**

► **Conférence sur le trauma complexe par Dr^e Delphine Collin Vézina**

Tout le personnel du Centre de services scolaire a eu la chance d'assister à une conférence, lors de la rentrée, présentée par la docteure Delphine Collin Vézina, directrice du Centre de recherche sur l'enfance et la famille de l'Université McGill, psychologue clinicienne et professeur titulaire à l'École de travail social de l'Université McGill. Cette conférence sur le trauma complexe avait pour but de permettre au personnel d'accroître leurs connaissances et leur sensibilité envers la maltraitance, d'améliorer leur réponse lors de dévoilements, de favoriser l'engagement des élèves, de réduire les incidents violents et les mesures disciplinaires et de faciliter l'accès aux services spécialisés.

► **Conférence de M^{me} Nancy Gaudreau**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action découlant des orientations du Plan d'engagement vers la réussite des élèves — notamment en lien avec la réussite éducative et l'engagement des élèves — les directions, les enseignants, le personnel de soutien ainsi que les professionnels œuvrant en service direct à l'élève ont été conviés à une journée de formation animée par M^{me} Nancy Gaudreau, Ph. D., professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval. Cette formation a permis aux participants d'approfondir les concepts liés à la gestion de classe et à l'autodétermination de l'élève, dans une perspective de développement de pratiques éducatives favorisant un climat scolaire positif et propice aux apprentissages.

► **Projet « CAR : collaborer, apprendre, réussir »**

Le Centre de services scolaire a poursuivi le développement du projet « CAR : collaborer, apprendre, réussir », qui vise à améliorer les apprentissages, la réussite et la diplomation des élèves. Ce projet s'appuie sur le renforcement d'une culture de collaboration, l'adoption de pratiques organisationnelles et pédagogiques efficaces, ainsi que sur le développement du leadership des différents acteurs scolaires. La première année complète de déploiement s'est déroulée avec l'accompagnement d'une ressource de la Fédération des centres de services scolaires du Québec, qui a soutenu la mise en place de trois communautés de pratique : l'une avec les équipes de leadership des écoles, une autre avec les directions d'établissement, et une dernière avec l'équipe des conseillères pédagogiques.

► **Production et présentation de vidéos expliquant les réalités de nos quatre écoles secondaires aux parents d'enfants de la 6^e année**

Ces capsules ont pour but de présenter les milieux, rassurer les élèves et assurer une transition réussie.

► **Réfection majeure pour plusieurs écoles primaires sur le territoire**

► **Adoption et promotion de la politique du code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux**

► **Arrivée de trois enseignants tunisiens dans nos écoles secondaires**

► **Recrutement international en France; embauche d'une enseignante en français**

► **Formations sur la diversité culturelle en milieu de travail**

1.3. Services éducatifs et autres services

Secteur des jeunes – Services éducatifs

Le Centre de services a organisé des services pour une clientèle de 1 863 jeunes en 2024-2025. La clientèle était répartie selon les ordres d'enseignement suivants :

Programme Passe-Partout	37 enfants
Préscolaire (4 ans et 5 ans)	184 élèves
Primaire	816 élèves
Secondaire	785 élèves

Des parcours spécialisés sont en place pour permettre une offre de services adaptés répondant aux besoins de certains élèves.

Primaire	Parcours différenciés pour des enfants ayant des besoins particuliers pour 25 élèves
Secondaire	Parcours différenciés pour des jeunes ayant des besoins particuliers au plan des apprentissages pour 17 élèves
	Parcours de formation axée à l'emploi pour 24 élèves

Secteur des jeunes – Services culturels

Le ministère accorde un financement pour la culture à l'école. Ce financement se décline en trois volets : les sorties culturelles, les ateliers culturels et les ateliers ou sorties scientifiques. Le comité culturel du CSSLT évalue les demandes d'atelier ou de sortie et planifie aussi un calendrier de spectacles pour les élèves de tous les niveaux (préscolaire, primaire et secondaire). Ce sont donc quatre spectacles et près d'une centaine d'ateliers et sorties à volet culturel et scientifique qui ont eu lieu pour les élèves.

Transport scolaire

Nombre d'élèves transportés	1 565
Nombre de parcours	181
Nombre d'autobus	54
Nombre de berlines	4 + 6 temporaires

Secteur éducation des adultes et formation professionnelle

Le centre Frère-Moffet est situé à Ville-Marie. Des services en formation professionnelle (FP) et à l'éducation des adultes (EA) y sont offerts ainsi que le Service aux entreprises (SAE). Les activités de l'EA peuvent également être décentralisées dans les centres de Nédélec (L'Horizon) et Latulipe (Centrest) lorsque le nombre d'inscriptions le permet.

Le centre L'Envol, situé à Témiscaming, est un centre de formation bilingue (anglais et français). On y offre de l'EA et de la formation professionnelle en Pâtes et papiers lorsque le nombre d'inscriptions est suffisant.

Une fusion administrative a été effectuée le 1^{er} juillet 2023. Ainsi le centre Frère-Moffet et le centre L'Envol se retrouvent maintenant sous une même identité, le Centre de formation des adultes du Témiscamingue.

Offres en formation professionnelle

Le Centre de formation des adultes du Témiscamingue est autorisé à offrir sept programmes qui mènent à un diplôme d'études professionnelles (DEP). Ces programmes couvrent trois secteurs de formation, soit :

- agriculture et pêches;
- foresterie et papiers;
- administration.

À la carte des enseignements, nous retrouvons donc les options suivantes :

- Production animale (DEP 5354);
- Secrétariat (DEP 5357);
- Pâtes et papiers-opérations (DEP 5262);
- Production horticole (DEP 5348);
- Horticulture et jardinerie (DEP 5390, nouvelle version);
- Grandes cultures (DEP 5254);
- Fleuristerie (DEP : 5173).

Les DEP en Fleuristerie et en Pâtes & papiers sont des cartes inopérantes depuis quelques années à cause du faible taux d'inscription.

Depuis février 2020, le centre a débuté quatre cohortes en Plomberie et chauffage grâce à une entente conclue avec le Centre de services scolaire de la Baie-James.

Offres à l'éducation des adultes

À l'éducation des adultes, les services suivants sont offerts :

- Formation secondaire (DES);
- Alphabétisation;
- Participation sociale;
- Services d'intégration socioprofessionnelle (SIS);
- Service de francisation;
- Service de formation à distance.

La francisation, la formation de participation sociale et l'intégration socioprofessionnelle se donnent en centre, mais aussi dans les différentes localités en partenariat avec divers organismes communautaires et les entreprises du milieu, ce qui nous permet de joindre un plus grand nombre de personnes. L'alphabétisation se donne dans les organismes communautaires pour le moment.

Présentement, une formation en participation sociale et en intégration socioprofessionnelle avec un volet académique donne lieu à l'organisation d'un service de garde au centre Frère-Moffet. Le programme « Parents en action » a pour objectif de permettre aux parents qui ont des enfants âgés de 0 à 12 ans d'effectuer un retour aux études tout en développant et en améliorant leurs compétences parentales. Ce sont 6 places en service de garde qui ont été créées en partenariat avec le CISSSAT.

La formation en présentiel donne lieu à deux classes au centre Frère-Moffet et à un groupe anglophone au centre L'Envol.

La formation à distance (FAD) continue de répondre à un besoin. Une entente avec l'entreprise ChallengeU nous permet l'utilisation d'un matériel pédagogique, entièrement virtuel, respectant les exigences du renouveau pédagogique. L'entreprise effectue aussi du recrutement d'élèves pour nous, ce qui nous amène à accompagner des élèves de notre territoire et aussi de partout au Québec. Cette année, c'est 3 700 élèves qui ont évolué sur cette plateforme, accompagnés par notre équipe enseignante.

Offres Services aux entreprises

La formation continue est offerte aux entreprises et aux individus. Cette année, c'est 1213 heures de formations qui ont été offertes par le Service aux entreprises. Le SAE a formé 450 personnes en 2024-2025. Voici la liste des formations offertes cette année :

Formations agricoles :

- Culture des petits fruits
- Opérations de production animale (volet équin)
- Pousses et micropousses
- Culture de la vigne
- Formation fruitière

Formations pour les entreprises :

- AEP Service à la clientèle

Formations horticoles :

- Jardinage automnal
- Taille des arbres fruitiers
- Taille des végétaux

Santé et sécurité au travail :

- Cadenassage (SST)
- Pont roulant (SST)
- Espace clos (SST)
- Chariot élévateur (SST)
- Travail en hauteur (SST)
- Nacelle et plate-forme élévatrice (SST)
- ASP construction

Autres formations :

- Suite Office Asynchrone en ligne
- Rosetta Stone – Apprentissage des langues
- Déclarez vos impôts
- Soudage
- Entretien de base d'un tracteur

2. Gouvernance du Centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration

Membres parents d'élèves	
M ^{me} Joëlle Thiboutot	District # 1 École de l'Étoile-du-Nord – Nédélec et Notre-Dame-du-Nord École Rivière-des-Quinze - Notre-Dame-du-Nord
M ^{me} Célia Vincent-Cadieux	District # 2 École Du Carrefour – Latulipe École Saint-Isidore – Laverlochère-Angliers École Notre-Dame-de-Liesse – Saint-Eugène-de-Guigues
M ^{me} Marie-Claude Lozier	District # 3 École Saint-Gabriel – Ville-Marie École Marie-Assomption – Saint-Bruno-de-Guigues
M ^{me} Andréane Gauthier	District # 4 École Béarn-Fabre – Béarn et Fabre École Marcel-Raymond – Lorrainville
M ^{me} Caroline Thérien	District # 5 École Gilbert-Théberge – Témiscaming
Membres représentant le personnel	
M. Robert Bureau	Personnel enseignant
M ^{me} Manon Goulet	Personnel professionnel non enseignant
M ^{me} Noémie Poitras	Personnel de soutien
M ^{me} Nathalie Simard	Direction d'établissement
M ^{me} Josée Beaulé (juillet à février)	Personnel d'encadrement
M. Claude Lemens (février à juin)	Personnel d'encadrement
Membres représentant la communauté	
M ^{me} Hélène Nickner	Membre de la communauté possédant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
M. Michel Trahan	Membre de la communauté possédant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
M ^{me} Marie-Joe Morin	Membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
M. Marco Clément	Membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux
M ^{me} Anabelle Landry-Genesse	Membre de la communauté âgé de 18 à 35 ans

Calendrier des séances tenues

- 26 août 2024
- 21 octobre 2024
- 2 décembre 2024
- 10 février 2025
- 28 avril 2025
- 16 juin 2025

Décisions du conseil d'administration

- Délégation au comité des ressources humaines
- Cadre financier 2024-2025
- Adoption du budget 2024-2025
- Vente des immeubles pour défaut de paiement de taxe scolaire
- Programmation annuelle des investissements en ressources informationnelles 2024-2025
- Mandat du CAG 2024-7542-50: équipements pédago-numériques
- Liste des projets en investissement, mesure 50621, 50622, 50624, 50627; année de financement 2024-2025
- Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire
- Abrogation de la politique SG-01 – fixant la procédure visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles
- Contrat pour le remplacement des fenêtres et travaux connexes à l'école Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Eugène-de-Guigues
- Nomination d'une direction générale adjointe
- Nomination d'une direction générale par intérim
- Compétences suggérées par le conseil d'administration pour la sélection de la prochaine direction générale en fonction des besoins locaux
- Calendrier scolaire – secteur des jeunes
- Organisation scolaire secteur des jeunes 2025-2026
- Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles 2025-2028
- Actes d'établissement 2025-2026
- Adoption de la politique RH-17 code d'éthique applicable aux membres du personnel et à toute personne appelée à œuvrer auprès des élèves ou à être en contact avec eux
- Calendrier scolaire formation générale adulte 2025-2026
- Calendrier scolaire secteur formation professionnelle 2025-2026
- Calendrier scolaire adulte Organismes et francisation 2025-2026
- Contrat pour les services en entretien ménager à l'école Marcel-Raymond de Lorrainville
- Contrat pour les services en entretien ménager à l'école Saint-Isidore de Laverlochère
- Contrat pour les services en entretien ménager à l'école De L'Assomption de Fabre
- Contrat pour les services en entretien ménager de l'école Marie-Assomption de Guigues
- Contrat pour les services en entretien ménager de l'école Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Eugène-de-Guigues
- Calendrier des séances 2025-2026
- Régime d'emprunts modification des signataires
- Autoriser la secrétaire générale à signer un contrat avec un expert à la demande du comité d'éthique et de déontologie

2.2. Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et éthique	M ^{me} Joëlle Thiboutot M ^{me} Nathalie Simard M ^{me} Anabelle Landry-Genesse M ^{me} Josée Beaulé, secrétaire générale
Comité de vérification	M. Michel Trahan M ^{me} Caroline Thérien M. Robert Bureau M ^{me} Annie Bergeron, DSRF
Comité ressources humaines	M ^{me} Marie-Joe Morin M ^{me} Hélène Nickner M ^{me} Marie-Claude Lozier M ^{me} Josée Beaulé, DSRH
Consultatif de transport	M. Éric Larivière, directeur général M. Joël Fleury, DSRM M. Christian Beaulé, régisseur M ^{me} Manon Plante, directrice d'établissement M ^{me} Andréane Gauthier, parent M. Marco Clément Représentant de la Commission scolaire Western Québec

■ Liste des comités du Centre de services et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité d'accès à l'information et la protection des renseignements personnels	M. Éric Larivière, directeur général M ^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale M. Claude Lemens, DSRI M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires
Comité d'accueil des nouveaux employés	M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Valérie Gaudet, coordonnatrice SE et complémentaires M ^{me} Tanya Neveu, agente de développement M ^{me} Mélanie Perron, directrice de centre, du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle M ^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement
Comité du budget	M ^{me} Annie Bergeron, DSRF M ^{me} Mélanie Perron, directrice de centre, du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle M. Joël Fleury, DSRM M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Isabelle Coderre, directrice d'établissement
Comité citoyenneté à l'ère numérique	M ^{me} Annie Girard, conseillère pédagogique M. Claude Lemens, DSRI M ^{me} Valérie Bellehumeur, enseignante M ^{me} Catherine Pichette, enseignante M ^{me} Valérie Gaudet, coordonnatrice SE et complémentaires M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Josée Hamelin, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Mélanie Perron, directrice d'établissement M ^{me} Kim Leroux, enseignante M ^{me} Valérie Côté, enseignante

Comité des communications	M. Éric Larivière, directeur général M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Valérie Gaudet, coordonnatrice SE et complémentaires M. Claude Lemens, DSRI M ^{me} Manon Plante, directrice d'établissement M ^{me} Tanya Neveu, agente de développement M ^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale
Comité consultatif de gestion et comité de répartition des ressources (CCG – CRR)	M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Annick Beauséjour, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Annie Bergeron, DSRF M ^{me} Joanne Bergeron, directrice d'établissement M ^{me} Isabelle Coderre, directrice d'établissement M ^{me} Annie-France D'Anjou, directrice d'établissement M. Joël Fleury, DSRM et transport scolaire M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Valérie Gaudet, coordonnatrice SE et complémentaires M ^{me} Josée Gauvreau, directrice d'établissement M ^{me} Nathalie Gingras, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires M ^{me} Josée Hamelin, directrice adjointe d'établissement M. Éric Larivière, directeur général M. Claude Lemens, DSRI M ^{me} Mélanie Perron, directrice de centre, du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle M ^{me} Sonia Pilon, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Manon Plante, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale M ^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA)	M ^{me} Patricia Barrette, parent M. Alain Flageol, parent M ^{me} Josée Aumont, parent M ^{me} Aurélie Ritchot-Cyr, parent M ^{me} Vanessa Lemire, parent M ^{me} Annie Girard, professionnelle M ^{me} Lindy Goulet, enseignante M ^{me} Cassandra Brien-Woodberry, personnel de soutien M ^{me} Isabelle Coderre, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires M ^{me} Annick Brazeau, CISSSAT
Comité de crise sur la sécurité de l'information	M. Éric Larivière, directeur général M. Claude Lemens, DSRI M ^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale M. Hernando Marin, analyste en informatique M ^{me} Tanya Neveu, agente de développement
Comité culturel	M ^{me} Julie Gagnon, enseignante M ^{me} Marilou Gilbert, enseignante M ^{me} Chantal Moreau, enseignante M ^{me} Lyne Neveu, enseignante M ^{me} Joanne Bergeron, directrice d'établissement M ^{me} Manon Plante, directrice d'établissement M ^{me} Valérie Gaudet, coordonnatrice SE et complémentaires

Comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ)	<p>M^{me} Valérie Bellehumeur, enseignante M^{me} Cassandra Brien-Woodberry, tech. éduc. spécialisée M^{me} Valérie Chaussé, enseignante M. Alain Desrochers, chercheur en éducation M^{me} Valérie Gaudet, cordonnatrice SE et complémentaires M^{me} Josée Gauvreau, directrice d'établissement M^{me} Julie Gobeil, conseillère pédagogique M. Éric Larivière, directeur général M^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires M^{me} Sophie Lance, enseignante M^{me} Kim Leroux, enseignante M. Steve Loiselle, enseignant M^{me} Mélanie Perron, directrice de centre, du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle M^{me} Catherine Pichette, enseignante M^{me} Josée Prévost, enseignante M^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement</p>
Comité 8-9.04 (EHDA)	<p>M^{me} Fannie Phillips, enseignante M^{me} Kim Leroux, enseignante M^{me} Jessica Beauregard, directrice de district SEJAT M. Marc-André Gagnon, conseiller SEJAT M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement M^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires M^{me} Josée Beaulé, DSRH</p>
Gestion des incidents en sécurité de l'information	<p>M^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale M. Claude Lemens, DSRI M. Hernando Marin, analyste en informatique M. Stéphane Rannou, technicien informatique classe princ.</p>
Comité de mesures d'urgence	<p>M. Joël Fleury, DSRM M^{me} Josée Beaulé, DSRH M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M^{me} Josée Gauvreau, directrice d'établissement M. Éric Larivière, directeur général M. Claude Lemens, DSRI M^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement</p>
Comité mieux-être	<p>M^{me} Tanya Neveu, agente de développement M^{me} Jessica Beauregard, directrice de district, SEJAT M^{me} Nancy Guimond, enseignante M^{me} Annie Ash, enseignante M^{me} Manon Plante, directrice d'établissement M^{me} Josée Beaulé, DSRH M^{me} Anita Huser, conseillère en information scolaire et prof. M^{me} Marie-Christine St-Pierre Savoie, enseignante</p>
Comité de participation enseignants	<p>M^{me} Jessica Beauregard, directrice de district, SEJAT M^{me} Josée Aumont, enseignante M^{me} Annie Ash, enseignante M^{me} Marie-Christine St-Pierre Savoie, enseignante M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement M^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires M^{me} Mélanie Perron, directrice de centre, du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (sur invitation) M^{me} Josée Beaulé, DSRH</p>

Comité de perfectionnement des enseignants	M ^{me} Jessica Beauregard, directrice de district, SEJAT M ^{me} Malorie Julien, enseignante M ^{me} Nancy Guimond, enseignante M ^{me} Joanne Bergeron, directrice d'établissement M ^{me} Josée Gauvreau, directrice d'établissement M ^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires
Comité de parents	M ^{me} Cinthya Roy, école Saint-Isidore M ^{me} Amélie Robert, école Notre-Dame-de-Liesse M ^{me} Andréane Gauthier, école Béarn-Fabre M ^{me} Esther Rouillard, école de l'Étoile-du-Nord M ^{me} Marie-Claude Lozier, école Saint-Gabriel M ^{me} Marie-Christine Robert, école Marie-Assomption Poste vacant, école Du Carrefour M ^{me} Caroline Thérien, école Gilbert-Théberge M. Tomy Boucher, école Rivière-des-Quinze M ^{me} Andréane Audet, école Marcel-Raymond M ^{me} Patricia Barrette représentante du comité EHDA
Comité de perfectionnement des cadres	M. Éric Larivière, directeur général M ^{me} Isabelle Coderre, directrice d'établissement M ^{me} Catherine Bégin, régisseuse aux ressources humaines
Comité de perfectionnement professionnel	M ^{me} Julie Gobeil, conseillère pédagogique M ^{me} Colette Gravel, agente de réadaptation M ^{me} Manon Goulet, psychoéducatrice M ^{me} Sonia Pilon, directrice adjointe de centre M ^{me} Josée Beaulé, DSRH
Comité de perfectionnement soutien	M ^{me} Sophie Paquin, prés. syndicat, tech. éduc. spécialisée M ^{me} Monica Leblanc, technicienne en organisation scolaire M ^{me} Andréanne Brault, technicienne en éducation spécialisée M ^{me} Isabelle Coderre, directrice d'établissement M ^{me} Nathalie Simard, directrice d'établissement M ^{me} Josée Beaulé, DSRH
Comité local en persévération scolaire	M ^{me} Sonia Pilon, directrice adjointe de centre M ^{me} Joanne Bergeron, directrice d'établissement M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires
Comité de sécurité de l'information	M. Claude Lemens, DSRI M ^{me} Myriam Ramos, secrétaire générale M. Éric Larivière, directeur général M. Hernando Marin Gomez, analyste M. Richard Mayer, technicien informatique M. Stéphane Rannou, technicien informatique classe princ.
Comité relation de travail – directions d'établissement	M. Éric Larivière, directeur général M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Isabelle Coderre, directrice d'établissement M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Nathalie Gingras, directrice adjointe d'établissement
Comité relation de travail des enseignants	M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Nathalie Gingras, directrice adjointe d'établissement
Comité relation de travail professionnel	M. Jean-Claude Major, représentant syndical, animateur M ^{me} Manon Goulet, psychoéducatrice (substitut) M ^{me} Julie Gobeil, conseillère pédagogique M ^{me} Sonia Pilon, directrice adjointe de centre M ^{me} Josée Beaulé, DSRH

Comité relation de travail soutien	M ^{me} Sophie Paquin, prés. syndicat, tech. éduc. spécialisée M ^{me} Geneviève Aubé, technicienne en éducation spécialisée M ^{me} Monica Leblanc, technicienne en organisation scolaire M ^{me} Isabelle Coderre, directrice d'établissement M ^{me} Josée Gauvreau, directrice d'établissement M ^{me} Catherine Bégin, régisseuse aux RH (sur invitation) M ^{me} Josée Beaulé, DSRH
Comité santé, sécurité et qualité de vie au travail	M ^{me} Nathalie Demers, enseignante M ^{me} Jessica Beauregard, enseignante M ^{me} Annie Ouellette, technicienne en documentation M ^{me} Tanya Neveu, agente de développement M. Jean-Luc Roch, technicien en travaux pratiques M ^{me} Mélanie Nadeau, conseillère pédagogique M. Joël Fleury, DSRM M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M ^{me} Josée Pelchat, gestionnaire adm. d'établissement M. Jean-Claude Major, représentant syndical, animateur M ^{me} Nathalie Gingras, directrice adjointe d'établissement
Table locale santé-éducation	M ^{me} Pascale Girard Toupin, DSE et complémentaires M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Josée Gauvreau, directrice d'établissement M ^{me} Josée Hamelin, directrice adjointe d'établissement M ^{me} Sonia Pilon, directrice adjointe de centre
Sensibilisation à la diversité culturelle	M ^{me} Valérie Gaudet, coordonnatrice SE et complémentaires M. Éric Larivière, directeur général M ^{me} Catherine Pichette, conseillère pédagogique M ^{me} Tanya Neveu, agente de développement M ^{me} Sonia Pilon, directrice adjointe de centre M ^{me} Myriam Ramos, sg responsable des plaintes M ^{me} Nathalie Simard, direction d'établissement M. Félix Lemens - agent de développement – MRCT M ^{me} Tiffany Aubé, CJET M ^{me} Céline Girard, agente de projet multiculturel CJET M ^{me} Édith Kpodekon, agente de projet multiculturel - CJET
Comité de négociations	M ^{me} Josée Beaulé, DSRH M. Marc Gaudet, directeur d'établissement M ^{me} Nathalie Gingras, directrice adjointe d'établissement

2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Le Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone est entré en vigueur le 10 mars 2022. Il est annexé au présent rapport.

Un comité régional d'enquête a été formé en 2022-2023 et l'adoption des règles de régie interne a été réalisée en 2023-2024

Au cours de l'année 2024-2025, aucune contravention au Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres de notre CA n'a été traitée par le comité régional d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

2.4. Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue en conformité avec la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics possède une politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles. Au cours de la présente année, aucun acte répréhensible n'a été porté à l'attention de la responsable du suivi des divulgations.

- Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2024-2025 Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	S/O
3. Divulgations fondées	S/O
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4: 1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	S/O
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	S/O
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	S/O
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	S/O
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	S/O
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	S/O
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	S/O

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le PEVR 2023-2027 contient quatre enjeux et quatre orientations déployées en un total de 14 objectifs.

Seuls les objectifs qui ont été mesurés en 2024-2025 sont mentionnés ci-dessous.

- **Enjeu 1 : Réussite éducative**
- **Orientation 1 : Accroître la réussite éducative des élèves, jeunes et adultes en s'assurant du développement du plein potentiel de tous.**

Objectif 1 : Soutenir le nouveau personnel dans le but de favoriser son insertion professionnelle.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, optimiser la qualité de l'insertion professionnelle du nouveau personnel.	Dans le but de favoriser une insertion professionnelle harmonieuse et positive, des sondages ont été transmis à l'ensemble des nouveaux employés du Centre de services scolaire afin d'évaluer leur niveau de satisfaction quant à l'accueil et à leur intégration. En complément, des rencontres personnalisées ont été menées avec certains employés, permettant d'offrir un accompagnement adapté à leurs besoins. Ces démarches visent à renforcer le sentiment d'appartenance, à soutenir le bien-être au travail et à favoriser une expérience professionnelle valorisante et porteuse de sens.

Objectif 2 : Faire de l'effet-enseignant un véritable levier pour la réussite des élèves et, plus particulièrement, rehausser le développement des compétences en littératie et numératie.

Cibles	Indicateurs	Situation de départ (2022-2023)	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
D'ici 2027, augmenter de 10 % le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans.	Taux de diplomation et de qualification après 7 ans, produit par le MEQ.	69,4 % Cohorte 2016	74,6 % Cohorte 2017	ND Cohorte 2018
		76,5 %* (Moyenne sur 3 ans : 20-21, 21-22, 22-23)	74,5 % (Moyenne sur 3 ans : 21-22, 22-23, 23-24)	ND
<small>*En raison du petit nombre d'élèves, une moyenne sur 3 ans est plus significative.</small>				
D'ici 2027, augmenter le taux de réussite en français, écriture :	Résultats aux épreuves d'écriture du MEQ			
▶ à 75 % à l'épreuve du MEQ en 5 ^e secondaire		62,5 %	51,4 %	62,2 %
▶ à 90 % à l'épreuve du MEQ en 6 ^e année.		82,2 %	88,8 %	79,8 %
▶ à 75 % la proportion d'élèves de 2 ^e secondaire qui obtiennent 70 % et plus à du MEQ		46,4 %	50,3 %	45 %
D'ici 2027, augmenter le taux de réussite en français, lecture :	Résultats aux épreuves de lecture du MEQ			
▶ à 80 % la proportion d'élèves de 4 ^e année qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve du MEQ		45,2 %	44,2 %	60,9 %
▶ à 88 % à l'épreuve du MEQ en 6 ^e année		77,9 %	83,8 %	84,5 %

Cibles	Indicateurs	Situation de départ (2022-2023)	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
D'ici 2027, augmenter le taux de réussite en mathématique, raisonner :	Résultats aux épreuves de mathématique du MEQ			
▶ à 82 % à l'épreuve du CSS en 2 ^e secondaire		66,5 %	ND	ND
▶ à 82 % à l'épreuve du MEQ en 6 ^e année		73,3 %	77,6 %	87,5 %
D'ici 2027, augmenter le taux de réussite en mathématique, résoudre :	Résultats aux épreuves de mathématique du MEQ			
▶ à 75 % la proportion d'élèves de 6 ^e année qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve du MEQ		60,1 %	75,8 %	73,4 %

Objectif 3 : Promouvoir et soutenir les pratiques d'enseignement reconnues efficaces par la recherche incluant l'utilisation du numérique.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, favoriser la pratique réflexive des enseignants par la formation de communautés de pratiques (CoP).	Dans une volonté de soutenir le développement professionnel continu, l'équipe de conseillères pédagogiques a mis en place des communautés de pratique réunissant des enseignants dans divers niveaux et disciplines. Ces espaces collaboratifs ont permis de favoriser la pratique réflexive, d'enrichir les échanges pédagogiques et de consolider l'expertise enseignante autour de thématiques cibles.

Objectif 4 : Pister les progrès des élèves, repérer les élèves à risque de rencontrer des difficultés d'apprentissage et intervenir tôt pour prévenir les difficultés d'adaptation et d'apprentissage.

Cibles	Indicateurs	Situation de départ	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
D'ici 2027, réduire la variabilité entre les groupes d'élèves :	Écarts entre les différents groupes d'élèves soit entre les élèves tout-venant et les EHDAAs et entre les garçons et les filles.			
▶ Augmenter le taux de réussite des garçons à 75 %		65,9 % Cohorte 2016	71,8 % Cohorte 2017	ND
▶ Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA à 60 %		53,5 % Cohorte 2016	56 % Cohorte 2017	ND

- **Enjeu 2 : Engagement scolaire**
- **Orientation 2 : Développer des pratiques pédagogiques et éducatives qui favorisent l'engagement des élèves jeunes et adultes.**

Objectif 6 : Rendre l'enseignement significatif dans le projet de vie du jeune.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, les écoles font en sorte que le projet de vie de l'élève soit un élément central du plan d'intervention.	À travers une démarche visant à mieux comprendre les besoins et les capacités des élèves HDAA, l'équipe de la classe Horizon (classe d'adaptation scolaire) a conçu un questionnaire conjoint parent-élève. Cet outil permet de brosser un portrait nuancé de l'autonomie fonctionnelle des jeunes, en tenant compte de différentes sphères de leur quotidien. Les informations recueillies servent de point d'ancrage pour amorcer des discussions constructives et pour documenter les étapes clés de la transition vers la vie active, favorisant ainsi une planification plus personnalisée et adaptée aux réalités de chaque élève.

- **Enjeu 3 : Transitions de qualité**
- **Orientation 3 : Assurer les pratiques éducatives d'arrimage entre le préscolaire, le primaire, le secondaire et les adultes.**

Objectif 10 : Mettre en œuvre des facteurs de protection pour les élèves : p. ex. : monitorage de la situation des élèves, intervention précoce.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, s'assurer que le passage dans le cycle du préscolaire permette la préparation à la scolarisation et favorise la réussite en littératie et numératie au 1^{er} cycle.	Toutes les classes de préscolaire 4 et 5 ans ont réalisé un pistage universel et périodique des apprentissages des élèves, dans le cadre d'une approche de réponse à l'intervention. L'analyse des données effectuée par les services éducatifs a permis à chaque enseignante d'obtenir un portrait précis de sa classe. Ces portraits ont servi à ajuster l'enseignement de manière ciblée, afin de mieux soutenir les élèves dans leur préparation à l'entrée au premier cycle du primaire.

Objectif 11 : Assurer une continuité entre les différents ordres d'enseignement et les niveaux scolaires afin d'éviter les ruptures.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, définir et mettre en place des processus favorisant les transitions harmonieuses entre les ordres d'enseignement et les cycles scolaires.	Avec objectif de soutenir une transition harmonieuse entre le primaire et le secondaire, le Centre de services scolaire a mis sur pied un comité de travail composé de la direction des Services éducatifs, de directions d'établissement, d'intervenants scolaires ainsi que d'une agente de relations humaines du CISSSAT. Ce comité collabore à l'élaboration d'une ligne du temps structurée regroupant les interventions clés et les activités à mettre en œuvre afin d'assurer une transition réussie entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire. Cette démarche concertée vise à répondre aux besoins des élèves de manière proactive, à favoriser leur adaptation et à renforcer leur sentiment de sécurité et d'appartenance dans leur nouveau milieu.

- **Enjeu 4 : Santé mentale positive**
- **Orientation 4 : Offrir un milieu de vie inclusif, innovant, accueillant et bienveillant.**

Objectif 13 : Assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant qui favorise des relations interpersonnelles entre les membres du personnel, entre les enseignants et les élèves, entre les élèves, entre le personnel scolaire et les parents.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, augmenter à 75 % le taux de participation des élèves du niveau secondaire à un projet pédagogique particulier (valeur de départ en 2023 : 37,2 %).	En 2024-2025, les quatre écoles secondaires du CSSLT ont enrichi leur offre de projets pédagogiques particuliers, permettant ainsi de mieux répondre aux intérêts et aux besoins variés des élèves. Cette bonification a eu un impact significatif sur la participation étudiante, faisant passer le taux d'élèves inscrits à un projet pédagogique particulier de 38,8 % à 71,8 %. Ce résultat témoigne de l'engagement des équipes-écoles à offrir des parcours scolaires stimulants, différenciés et porteurs de sens pour les jeunes.

Objectif 14 : Offrir un milieu de vie qui contribue au développement physique, affectif et mental des élèves.

Cibles	Bilan 2024-2025
D'ici 2027, mettre en place des interventions universelles auprès des jeunes, sur la santé mentale et les dépendances, dans toutes les écoles et les centres.	En 2024-2025, tous les écoles et centres du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue ont mis en œuvre des activités ciblées en lien avec la santé mentale et la prévention des dépendances. Ces initiatives, souvent réalisées en partenariat avec le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSAT), ont permis de sensibiliser les élèves, le personnel et les familles à l'importance du bien-être psychologique et des comportements sains.
D'ici 2027, toutes les écoles et les centres ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève, élaboré en fonction des données issues de la recherche, pour faire l'analyse de situation de leur milieu	Dans une volonté d'assurer un environnement scolaire sécuritaire et bienveillant, des intervenantes des services éducatifs et complémentaires, qui sont formatrices certifiées CPI (Crisis Prevention Institute), ont donné la formation CPI à certains intervenants et directions de quelques-unes des écoles. Cette formation vise à outiller le personnel pour prévenir, désamorcer et gérer les situations de crise de manière non violente, tout en favorisant le respect, la dignité et la sécurité de tous. Elle s'inscrit dans une approche proactive de soutien au comportement, contribuant à créer des milieux d'apprentissage plus sereins et inclusifs. Le déploiement de la formation dans les autres écoles se poursuivra en 2025-2026.

3.1.2. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Le tableau qui suit présente les cibles et les résultats obtenus pour les objectifs déterminés par le ministre conformément à l'article 459.2 de la LIP.

Objectif	Indicateur	Cible 2027	Valeur de départ (2022-2023)	Résultats 2023-2024	Résultats 2024-2025
Accroître la réussite des élèves	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	86,5 %	69,4 % Cohorte 2016	74,6 % Cohorte 2017	ND
	Taux de réussite des garçons (Taux de diplomation et de qualification des garçons en 7 ans).	75 %	65,9 % Cohorte 2016	71,8 % Cohorte 2017	ND
	Taux de réussite des EHDAA (Taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage en 7 ans).	60 %	53,5 % Cohorte 2016	ND	ND
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de LECTURE en français, 4e année du primaire.	80 %	45,2 %	44,2 %	60,9 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence RÉSOUDRE), 6e année du primaire.	75 %	60,2 %	75,8 %	73,4 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'ÉCRITURE en français, 2e secondaire.	75 %	46,8 %	50,3 %	45 %
Moderniser et valoriser la formation professionnelle	Taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.	70 %	84,6 %	81,8 %	ND
Développer de nouveaux projets pédagogiques particuliers	Taux de participation des élèves du secondaire du réseau public à un projet pédagogique particulier.	75 %	36 %	38,8 %	71,8 %

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

- Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	Intimidation (fréquence des événements)	Violence (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.
Béarn-Fabre (112 élèves)	Aucun événement	Aucun événement	0 %
Saint-Gabriel de Ville-Marie (300 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Marie-Assomption de Saint-Bruno-de-Guigues (121 élèves)	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés	0 %
Saint-Isidore de Laverlochère (82 élèves)	Aucun événement	Aucun événement	0 %
Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Eugène-de-Guigues (78 élèves)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	0 %
De la Petite-Ourse de Nédélec (52 élèves)	Aucun événement	Aucun événement	0 %
De la Grande-Ourse de Notre-Dame-du-Nord (59 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Marie-Immaculée et Du Carrefour de Latulipe (99 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
Gilbert-Théberge primaire de Témiscaming (127 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Gilbert-Théberge secondaire de Témiscaming (95 élèves)	De 10 à 19 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	0 %
Marcel-Raymond de Lorrainville (358 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	0 %
Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord (302 élèves)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	0 %

3.2.2. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

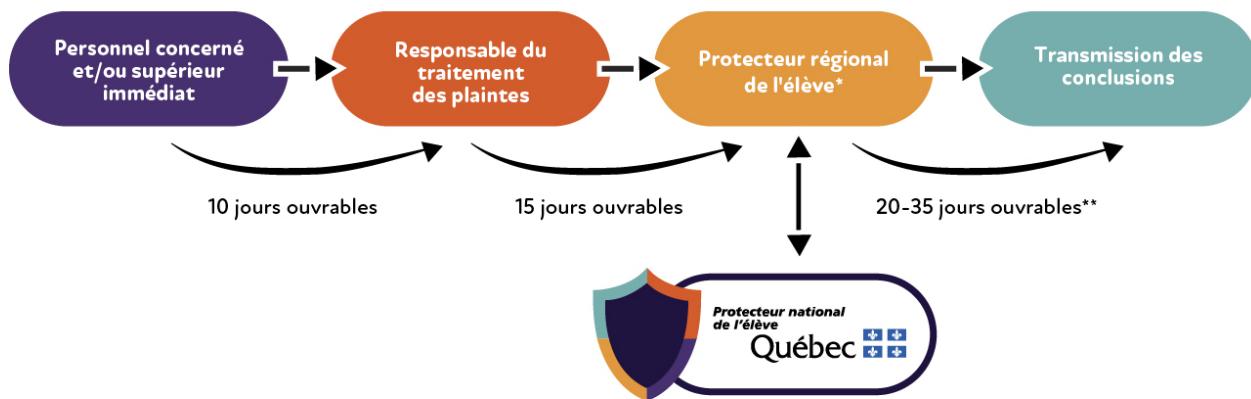
Le nombre d'événements de violence et d'intimidation rapportés à la direction générale a connu une hausse notable en 2024-2025, passant de 85 à 118 cas comparativement à l'année précédente.

Les événements recensés ont eu lieu, pour la majorité, à l'intérieur des établissements ou sur le terrain de l'école. Sept événements impliquaient un membre du personnel, deux impliquaient une arme (objet tranchant ou perforant) et aucun n'a fait l'objet d'une plainte. Les directions d'école et les services aux élèves ont pris en charge chaque situation, en assurant un suivi auprès des parents concernés et continueront à intervenir en prévention. La mise en œuvre des plans de lutte contre la violence et l'intimidation dans les écoles devrait contribuer à une diminution du nombre d'incidents au cours des prochaines années.

3.3. Procédure d'examen des plaintes

Conformément aux articles 220.2 de la LIP, le CSSLT dispose depuis le 12 février 2024 d'un Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon une procédure comportant d'au plus trois étapes :



La procédure détaillée à suivre est disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, à la section Parents et élèves « Plainte - protecteur de l'élève ».

Pour l'année 2024-2025, sept plaintes ont été traitées par la responsable du traitement des plaintes.

Sujet des plaintes :

- Intervention éducative (3)
- Plan d'intervention (1)
- Transport (1)
- Attitude relationnelle (2)

4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Répartir entre le centre de services, ses écoles et ses centres, les subventions, le produit de la taxe scolaire et les autres revenus du centre de services scolaire.

Les principes de répartition annuelle des revenus

Les règles de répartition permettent de constater que le partage des ressources est le plus équitable possible. Ces règles tiennent compte des besoins exprimés par les établissements lors des différentes rencontres concernant l'organisation scolaire.

Elles sont révisées annuellement de façon à tenir compte des éléments suivants :

- Des recommandations du Service des ressources financières à la suite de l'analyse des règles budgétaires du MEQ;
- Des recommandations du comité de budget;
- Des recommandations découlant des différents comités consultatifs;
- Des décisions et recommandations du comité consultatif de gestion;
- Des décisions du conseil d'administration.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Annuellement, le centre de services scolaire établit, dans le respect de l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique, le montant qu'il retient pour répondre à ses besoins et à ceux de ses comités :

- Besoins du centre de services à l'égard de ses responsabilités d'employeur du personnel du centre de services;
- Besoins du centre de services à l'égard du fonctionnement des services;
- Besoins du centre de services à l'égard de ses responsabilités de propriétaire des immeubles;
- Besoins du centre de services pour répondre aux objectifs de la planification stratégique.

Pour ce faire, le centre de services scolaire met à jour, annuellement, les documents suivants :

- L'organigramme du centre de services scolaire;
- Les plans d'effectifs : des hors-cadres, cadres, du personnel professionnel et du personnel de soutien sous sa responsabilité;
- Les prévisions budgétaires de chacun des services et des établissements : en fonction de la clientèle scolaire, des superficies propres à chaque établissement, de situations particulières ou très précises et des mesures dédiées aux établissements;
- Les prévisions budgétaires spécifiques en investissement selon les taux et par personne établies dans le cadre financier de l'année financière concernée.

Ces montants sont présentés au conseil d'administration.

4.2. Ressources financières

En 2024-2025, le ministère continue d'investir en éducation. Ces réinvestissements nous permettent de maintenir ou d'ajouter des services à nos élèves. La clientèle a diminué de 24 élèves par rapport au 30 septembre de l'année précédente. Nous avons versé au personnel-cadre l'indexation de salaire depuis avril 2023 au 30 juin 2025. La formation générale aux adultes continue d'offrir la formation à distance. Elle représente 5,2 \$ millions de revenus de l'année, soit 8,74 % des revenus du Centre de services scolaire. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2025, nos revenus totalisent 59 \$ millions comparativement à 53,6 \$ millions, soit une augmentation de 10 % par rapport à la même période l'an passé.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 14 %, passant de 51,8 \$ millions en 2023-2024 à 59 \$ millions en 2024-2025. L'augmentation provient en partie de l'indexation des salaires, soit 6 % en avril 2023, 2,8 % en avril 2024 et 2,6 % en avril 2025. Le surplus d'exercice s'établit à 24 995 \$ à la fin de l'année. Nous poursuivons l'application des normes comptables sur la mise hors service des immobilisations et sur les paiements de transfert.

Voici les résultats :

RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2025			
	Résultats réels 2025	Résultats réels 2024	Variation \$
REVENUS			
Subvention MEQ	53 042 039,13 \$	47 659 957,06 \$	5 382 082,07 \$
Subvention d'investissement	198 105,49	197 783,76	321,73
Autres subventions et contributions	23 651,88	199 050,16	(175 398,28)
Taxe scolaire	1 164 307,81	1 177 457,03	(13 149,22)
Droits de scolarité	21 676,51	91 126,97	(69 450,46)
Ventes de biens & services	1 004 300,09	833 368,77	170 931,32
Revenus divers	1 660 832,24	1 716 740,36	(55 908,12)
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	1 924 864,74	1 782 700,75	142 163,99
Total des revenus	59 039 777,89 \$	53 658 184,86 \$	5 381 593,03 \$
CHARGES			
Activités d'enseignement	23 353 802,11 \$	20 032 218,22 \$	3 321 583,89 \$
Activités de soutien à l'enseignement	15 420 427,75	12 729 267,59	2 691 160,16
Services d'appoint	5 983 886,54	5 542 298,43	441 588,11
Activités administratives	3 595 919,01	3 261 700,58	334 218,43
Act. relatives aux biens meubles et immeubles	7 720 899,28	6 835 029,78	885 869,50
Activités connexes	2 831 872,34	3 238 031,90	(406 159,56)
Charges liées à la var. de la prov. av.sociaux	107 976,25	225 972,64	(117 996,39)
Gain sur disposition d'immobilisation	0,00	0,00	0,00
Total des charges	59 014 783,28 \$	51 864 519,14 \$	7 150 264,14 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	24 994,61 \$	1 793 665,72 \$	(1 768 671,11 \$)

Depuis 2008, le Centre de services scolaire est entré dans le périmètre comptable du gouvernement, ce qui signifie que nous devons suivre les règles d'appropriation de l'excédent accumulé à la fin de l'exercice financier. Notre surplus libre est de 4 687 869 \$. Lors de la production du budget, nous retrouvons les indications du ministère pour l'utilisation de notre surplus libre.

Le vérificateur confirme que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

- Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	46 509,30	0,00	46 509,30	27
2. Personnel professionnel	51 180,04	7,50	51 187,54	47
3. Personnel enseignant	282 424,38	685,49	283 109,87	391
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	180 890,20	857,44	181 747,64	227
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	30 646,43	993,75	31 640,18	31
Total en heures	591 650,34	2 544,18	594 194,52	723

- Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	552 622,58
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le (MEQ) via CollecteInfo	594 194,52
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	
Calcul : (C) = (B) – (A)	
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non (Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)	Non Nous avons mis en place un suivi plus serré des libérations des enseignants et des heures supplémentaires. Chaque école possède maintenant sa banque de libérations possibles et pour les ajouts d'heures (surcroît), un processus de demandes et de suivi est balisé différemment.

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025.

	Nombre de contrats	Montant de contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	18	4 578 050 \$
Total	18	4 578 050 \$

4.5. Ressources matérielles et technologiques

4.5.1. Ressources matérielles

- Maintien de l'actif immobilier PQI 25-35

2023-2024	2024-2025		
	Investissements réalisés	Investissements réalisés 1 ^{er} avril 24 au 31 mars 25	PQI 2025-2026
4 759 806 \$	5 429 588 \$ **	2 984 890 \$ **	8 427 186 \$ **

** Réf. : PQI août 2025

4.5.2. Ressources informationnelles

- Investissements et dépenses

Les tableaux qui suivent indiquent les investissements et les dépenses reliés aux projets ou aux activités en ressources informationnelles, réalisés au cours de l'année financière 2024-2025.

Investissements	Montant
Investissements à priori <i>Amélioration de la connectivité dans les écoles</i>	35 200 \$
Adaptation scolaire / accessibilité des technologies <i>Acquisition d'outils d'aide technologique pour les élèves</i>	2 750 \$
Équipements numériques pour la formation des jeunes et adultes <i>Remplacement d'équipements numériques pour la pédagogie</i>	471 400 \$
Outils numériques pour la formation professionnelle <i>Acquisition d'outils numériques pour la pédagogie</i>	10 700 \$
Connexion au réseau de RISQ – Phase 1 <i>Réseau d'informations scientifiques du Québec</i>	483 994 \$
TOTAL	1 004 044 \$

Dépenses de fonctionnement	Montant
Ressources humaines <i>Salaires et bénéfices marginaux.</i>	829 000 \$
Service d'infrastructure <i>Téléphonie, fournitures et matériel, logiciels, imprimerie.</i>	217 000 \$
Système de soutien <i>Déplacements, entretien/réparations, logiciels, contrats de service, consultants.</i>	327 600 \$
Service de gouvernance <i>Perfectionnement et déplacements.</i>	8 600 \$
TOTAL	1 382 200 \$

■ Principales initiatives effectuées en RI

Au cours de l'année 2024-2025, le Service des ressources informationnelles a effectué les principales initiatives décrites ci-dessous.

▪ Remplacement des tablettes numériques pour les élèves

Nous avons procédé à l'acquisition et remplacement des tablettes numériques pour les élèves.

▪ Programme de consolidation des centres de traitement informatique (CTI)

Nous avons terminé la transition du projet CTI « Programme de consolidation des centres de traitement informatique », en conformité au décret 596-2020.

▪ Amélioration de la sécurité de l'information

Le CSSLT s'est engagé dans un processus d'amélioration continue en sécurité de l'information afin de respecter les meilleures pratiques dans ce domaine et ainsi protéger les données de l'organisation et les renseignements personnels dont il a la garde.

En ce sens, l'organisation a ainsi procédé aux initiatives suivantes :

- Rencontres du comité en sécurité de l'information.

Vérification du résultat de l'audit de sécurité à l'information et plan d'action pour améliorer les points critiques. Le comité a aussi abordé le nouvel arrêté ministériel sur la classification des données numériques, avec des échéances au 31 décembre 2025 pour les données structurées et au 31 mars 2028 pour les non structurés.

- Rencontres du comité accès à l'information et protection des renseignements personnels.

Nous avons discuté de la mise à jour de la politique de surveillance vidéo, de la création d'une circulaire sur les réseaux sociaux et validé le processus d'inscription des élèves immigrants. Ensuite, nous avons planifié des actions de sensibilisation à la protection des renseignements personnels.

- Rencontre du comité sur la gestion des incidents en sécurité de l'information.

Vérification de l'organigramme TI, nous avons discuté d'un incident lié aux données personnelles d'élèves, validé une note de service sur les courriels malicieux, et planifié la création de documents sur la gestion des risques et des incidents de sécurité.

- Planification du comité de crise informatique.

Nous avons contacté une compagnie spécialisée dans le domaine afin d'élaborer un plan de gestion de crise et une simulation en cas de cyberattaque.

- **Connexion au réseau du RISQ – Phase 1**

Dans la première phase de connexion au réseau du RISQ, la fibre optique a été installée dans la salle informatique du centre administratif du CSSLT.

L'accès à ce réseau, qui est programmé dans la phase 2, nous permettra avec le temps de diminuer nos frais d'exploitation entre autres pour la téléphonie et autres services offerts par le RISQ. De plus, le RISQ est en mesure de nous offrir des services de sécurité avancés, tels des pare-feux et service de DDOS devenus indispensables en ces temps où la cybersécurité est au cœur de nos discussions de tous les jours. Être sur l'intra-RISQ fera en sorte que nous profiterons, au même titre que les autres organisations scolaires du Québec, d'une protection adéquate.

- **Modernisation des infrastructures de gestion des postes de travail et migration à Windows 11**

Le CSSLT s'est engagé dans un processus de modernisation de ses outils de gestion des postes de travail dans le but d'en faciliter la gestion et de la rendre plus fiable. Par le fait même, l'organisation a terminé la migration du parc informatique vers Windows 11.

5. Annexes du rapport annuel

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone

Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, a. 457.8).

CHAPITRE I

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

1. Le présent règlement détermine les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions.

Il détermine notamment les devoirs et les obligations que les membres sont tenus de respecter après l'expiration de leur mandat ainsi que les règles relatives à la déclaration des intérêts. Il établit une procédure d'examen et d'enquête concernant les comportements susceptibles de contrevenir aux normes d'éthique et de déontologie, prévoit les sanctions applicables et détermine les cas et les modalités suivant lesquels un membre peut être relevé provisoirement de ses fonctions.

Ces normes s'appliquent lorsque les membres exercent leurs fonctions au sein du conseil d'administration ou auprès de tout comité formé par celui-ci ou auquel ils siègent à titre de membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire.

CHAPITRE II

DEVOIRS ET OBLIGATIONS

SECTION I

RÈGLES GÉNÉRALES

2. Le membre agit avec honnêteté, intégrité, rigueur, objectivité et modération. Il fait preuve de probité.

Il exerce avec compétence ses fonctions. À cette fin, il développe et tient à jour ses connaissances sur le rôle du conseil d'administration d'un centre de services scolaire.

Il exerce ses fonctions de bonne foi, avec prudence et diligence et fait preuve de loyauté envers le centre de services scolaire.

Il agit dans l'intérêt du centre de services scolaire, notamment pour que ce dernier guide ses actions et oriente ses activités vers la réussite éducative des élèves.

3. Le membre est tenu, dans l'exercice de ses fonctions, de respecter les normes régissant leurs fonctions et pouvoirs prévues à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3).

Il doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions.

4. Le membre doit connaître et comprendre les normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables, s'engager à les respecter et à en promouvoir le respect. Il doit, au plus tard à la première séance du conseil d'administration qui suit son entrée en fonction, signer une déclaration à cet effet.

Ces déclarations sont déposées devant le conseil d'administration.

5. Le membre doit s'abstenir d'inciter quiconque à contrevenir aux dispositions du présent règlement.

SECTION II

SÉANCES

6. Le membre est tenu d'être présent, sauf excuse valable, aux séances du conseil d'administration ou d'un comité formé par celui-ci ou auquel il siège à titre de membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire, de s'y préparer et d'y participer activement. Il contribue à la mission du centre de services scolaire en fournissant un apport constructif aux délibérations.

7. Le membre doit débattre de toute question de manière objective et indépendante ainsi que de façon éclairée et informée.

8. Le membre doit agir avec courtoisie et respect de manière à encourager la confiance mutuelle et la cohésion au sein du conseil d'administration ou d'un comité duquel il est membre.

9. Le membre est solidaire des décisions prises par le conseil d'administration.

10. Le membre est tenu de voter, sauf empêchement prévu par le présent règlement.

SECTION III

CONFLIT D'INTÉRÊTS

11. Le membre doit s'abstenir de se placer dans une situation qui met en conflit l'intérêt du centre de services scolaire, celui de la population qu'il dessert ou l'intérêt public et son intérêt personnel ou celui d'une personne qui lui est liée, notamment son enfant, son conjoint, un parent, une personne avec qui il cohabite, ou encore un associé ou une personne morale dont il est l'administrateur ou qu'il contrôle.

Notamment, un membre ne peut :

1° agir, tenter d'agir ou omettre d'agir de façon à favoriser ses intérêts personnels, ceux d'une personne qui lui est liée, ou d'une manière abusive, ceux de toute autre personne;

2° se prévaloir de ses fonctions pour influencer ou tenter d'influencer la décision d'une autre personne de façon à favoriser ses intérêts personnels, ceux d'une personne qui lui est liée ou, d'une manière abusive, ceux de toute autre personne.

Il préserve en tout temps sa capacité d'exercer ses fonctions de façon impartiale, objective et indépendante.

12. Dans les 60 jours qui suivent son entrée en fonction et, par la suite, annuellement, le membre doit déposer devant le conseil d'administration une déclaration des intérêts personnels que lui ou une personne qui lui est liée a dans des immeubles situés sur le territoire du centre de services scolaire au conseil duquel il siège et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des contrats avec le centre de services scolaire.

La déclaration mentionne notamment les emplois et les postes d'administrateur qu'occupent le membre et les personnes qui lui sont liées ainsi que l'existence des emprunts dont le membre ou une personne qui lui est liée est créancier ou débiteur auprès d'une personne autre qu'une institution financière, le membre ou une personne qui lui est liée et dont le solde, en principal et en intérêts, excède 2 000 \$.

La déclaration ne mentionne pas la valeur des intérêts énumérés ni le degré de participation du membre dans des personnes morales, des sociétés ou des entreprises. Elle ne mentionne pas l'existence de sommes déposées dans un établissement financier ni la possession d'obligations émises par un gouvernement, une municipalité ou un autre organisme public.

13. Sauf pour les biens et les services offerts par le centre de services scolaire, aucun membre ne peut conclure un contrat avec le centre de services scolaire, à moins d'une autorisation du conseil d'administration justifiée, notamment, par une compétence particulière et nécessaire au centre de services scolaire.

14. Le membre qui a un intérêt dans un bien, un organisme, une entreprise, une association ou une entité juridique susceptible de le placer en situation de conflit d'intérêts doit le déclarer, sans délai et par écrit, au président du conseil d'administration du centre de services scolaire ou, lorsque celui-ci est concerné, au membre désigné pour exercer les fonctions du président en cas d'empêchement ou d'absence de ce dernier.

Cette déclaration peut être faite séance tenante et est alors consignée au procès-verbal de la séance du conseil d'administration à laquelle la décision est prise.

15. Le membre doit s'abstenir de participer à toute délibération et à toute décision mettant en cause son intérêt personnel. À cette fin, il doit se retirer de la séance sans exercer son droit de vote ni participer aux délibérations sur cette question.

16. Le membre ne peut prendre d'engagement à l'égard de tiers ni leur accorder de garantie relativement au vote qu'il peut être appelé à donner ou à quelque décision que ce soit que le conseil d'administration peut être appelé à prendre.

17. Le membre ne doit pas confondre les biens du centre de services scolaire avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit de tiers, à moins d'une autorisation du conseil d'administration.

Le membre ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur, un cadeau, une marque d'hospitalité ou un autre avantage offert ou donné en raison de ses fonctions.

18. Le membre doit s'abstenir d'associer le centre de services scolaire, de près ou de loin :

1° à une démarche personnelle, notamment une démarche touchant des activités politiques;

2° à une prise de position publique qui reflète ses positions personnelles, notamment sur un site Internet, un blogue ou un réseau social.

19. Le membre siégeant à titre de membre du personnel doit, sous peine de révocation de son mandat, s'abstenir de voter sur toute question portant sur son lien d'emploi, sa rémunération, ses avantages sociaux et ses autres conditions de travail ou ceux de la catégorie d'employés à laquelle il appartient. Il doit, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

Il doit, en outre, s'abstenir de voter sur toute question portant sur la rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail d'autres catégories d'employés.

SECTION IV

CONFIDENTIALITÉ ET DISCRÉTION

20. Le membre doit faire preuve de discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice de ses fonctions et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel des renseignements mis à sa disposition ou dont il a pris connaissance et qui ne sont pas généralement à la disposition du public.

Il doit prendre les mesures raisonnables pour préserver la confidentialité des renseignements obtenus dans l'exercice de ses fonctions.

21. Le membre doit faire preuve de réserve dans ses commentaires sur les décisions prises par le conseil d'administration, notamment sur un site Internet, un blogue ou un réseau social.

22. Le membre ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice de ses fonctions et qui n'est pas généralement à la disposition du public.

SECTION V

RELATIONS AVEC LES EMPLOYÉS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

23. Le membre doit agir avec courtoisie et respect dans ses relations avec les employés du centre de services scolaire.

Il ne peut, à ce titre, s'adresser à un employé du centre de services scolaire pour lui donner des instructions, s'ingérer dans son travail ou obtenir des renseignements confidentiels, à moins d'agir à l'intérieur du mandat d'un comité dont il est le président et d'y être expressément autorisé par le conseil d'administration.

SECTION VI

APRÈS-MANDAT

24. Le membre qui a cessé d'exercer ses fonctions doit :

1° s'abstenir de divulguer une information confidentielle qu'il a obtenue dans l'exercice de ses fonctions ni utiliser à son profit ou pour un tiers de l'information non disponible au public concernant le centre de services scolaire et qu'il a obtenue dans les mêmes conditions;

2° faire preuve de réserve dans ses commentaires sur les décisions prises par le conseil d'administration du centre de services scolaire durant son mandat, notamment sur un site Internet, un blogue ou un réseau social;

3° se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures au sein du conseil d'administration du centre de services scolaire;

CHAPITRE III

PROCÉDURE D'EXAMEN ET D'ENQUÊTE ET SANCTIONS

25. Le président du conseil d'administration veille au respect par les membres des normes d'éthique et de déontologie déterminées par le présent règlement.

26. Un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie est formé au sein du centre de services scolaire aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au présent règlement.

Ce comité est composé de trois personnes, nommées par le conseil d'administration par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- 1° elle possède une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- 2° elle est un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- 3° elle possède une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique.

Le comité doit être composé de membres provenant d'au moins deux des trois catégories.

Les membres du comité ne peuvent être membres du conseil d'administration ou employés d'un centre de services scolaire ou liés à ceux-ci.

Les membres du comité désignent, parmi eux, un président.

Le secrétaire général du centre de services scolaire agit à titre de secrétaire du comité.

Le comité peut, avec l'autorisation du conseil d'administration, avoir recours à des experts pour l'assister.

La durée du mandat des membres du comité est déterminée par le conseil d'administration. À l'expiration de leur mandat, ils demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.

27. Avant d'entrer en fonction, les membres du comité prêtent, devant le secrétaire général, le serment suivant :

« Je, A. B., déclare sous serment que je ne révélerai et ne ferai connaître, sans y être autorisé par la loi, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de ma charge. ».

28. Les membres du comité ont droit, à la charge du centre de services scolaire, à une allocation de présence et au remboursement des frais raisonnablement engagés selon les mêmes normes que celles déterminées par le gouvernement en application de l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique pour les membres des conseils d'administration des centres de services scolaires à l'exception du montant maximum qu'un membre peut recevoir à titre d'allocation de présence qui ne s'applique pas.

29. Le comité se dote de règles de régie interne que le centre de services scolaire rend accessible au public, notamment sur son site Internet, et qu'il publie dans son rapport annuel.

30. Le membre du conseil d'administration doit dénoncer sans délai au comité tout comportement susceptible de contrevenir au présent règlement, dont il a connaissance ou dont il soupçonne l'existence.

31. Le comité reçoit la dénonciation de toute personne concernant un comportement susceptible de contrevenir au présent règlement.

32. Le comité peut rejeter, sur examen sommaire, toute dénonciation s'il est d'avis qu'elle est abusive, frivole ou manifestement mal fondée.

Il rend sa décision sur la recevabilité de la dénonciation dans les 15 jours de sa réception et en informe par écrit le dénonciateur et le membre visé par la dénonciation.

33. S'il ne rejette pas la dénonciation, le comité entreprend sans délai une enquête. Il la conduit de manière confidentielle, de façon diligente et dans le respect des principes de l'équité procédurale. Il doit notamment permettre au membre de présenter ses observations écrites après l'avoir informé du comportement qui lui est reproché.

Le comité peut obtenir du centre de services scolaire tout document utile à son enquête autre que ceux visés par le secret professionnel. Le centre de service scolaire doit collaborer avec le comité.

34. Le comité rend ses conclusions dans les 30 jours suivant la décision d'entreprendre une enquête. Si l'enquête n'est pas terminée dans ce délai, il en informe par écrit le dénonciateur et le membre visé par la dénonciation.

Lorsque le comité en vient à la conclusion que le membre visé par l'enquête n'a pas contrevenu au présent règlement, il en informe par écrit ce dernier et le dénonciateur.

Lorsque le comité en vient à la conclusion que le membre visé par l'enquête a contrevenu au présent règlement, il transmet sans délai un rapport énonçant les motifs à l'appui de ses conclusions et de ses recommandations au secrétaire général et au membre visé par l'enquête. Le rapport est rédigé de manière à assurer la confidentialité des renseignements personnels et à protéger l'identité du dénonciateur.

Le secrétaire général transmet le rapport au conseil d'administration à la séance qui suit sa réception.

35. À la séance qui suit celle à laquelle le rapport est déposé, le conseil d'administration vote sur le rapport.

Une sanction prévue au rapport s'applique dès que le conseil d'administration adopte ce rapport aux deux tiers de ses membres.

Le membre visé par le rapport ne peut participer aux délibérations ou au vote. Il peut toutefois présenter ses observations écrites au conseil d'administration. Il peut également être entendu sur les faits au soutien de ses prétentions avant que la décision ne soit prise.

36. Selon la nature, la gravité et la persistance du manquement ou de l'inconduite, une ou plusieurs sanctions peuvent être imposées au membre parmi les suivantes :

1° la réprimande;

2° la suspension de son mandat pour une durée d'au plus 90 jours;

3° la révocation de son mandat.

Lorsqu'un membre est suspendu, il ne peut siéger au conseil d'administration du centre de services scolaire ni à aucun comité formé par celui-ci ou auquel il siège à titre de membre du conseil d'administration du centre de services scolaire ni recevoir une allocation ou toute autre somme à ce titre.

Le membre peut également être contraint de rembourser ou remettre au centre de services scolaire, au donateur ou à un organisme de bienfaisance qui n'est pas lié au centre de services scolaire, toute somme d'argent ou tout cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu en contravention des normes d'éthique et de déontologie qui lui sont applicables.

37. Le membre est informé sans délai et par écrit de la décision du conseil d'administration.

38. Le membre contre lequel est intentée une poursuite concernant un acte impliquant de la collusion, de la corruption, de la malversation, de l'abus de confiance, une fraude ou du trafic d'influence ainsi que toute poursuite concernant des gestes ou des propos abusifs à caractère sexuel ou qui fait l'objet d'une poursuite pour une infraction punissable de 5 ans d'emprisonnement ou plus doit, dans les 10 jours à compter de celui où il en est informé, en aviser le président du conseil d'administration.

Le président du conseil d'administration transmet sans délai cette information au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

39. Le conseil d'administration peut, sur recommandation du comité et par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, relever provisoirement de ses fonctions le membre contre lequel est intentée une poursuite concernant un acte impliquant de la collusion, de la corruption, de la malversation, de l'abus de confiance, une fraude ou du trafic d'influence ainsi que toute poursuite concernant des gestes ou des propos abusifs à caractère sexuel ou qui fait l'objet d'une poursuite pour une infraction punissable de 5 ans d'emprisonnement ou plus.

Il peut également, sur recommandation du comité et par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, relever provisoirement de ses fonctions le membre dont le comportement est susceptible de contrevenir au présent règlement, lorsque l'urgence ou la gravité de la situation le justifie.

Il doit, avant de décider de relever provisoirement le membre de ses fonctions, lui permettre de présenter ses observations écrites et d'être entendu sur les faits au soutien de ses prétentions, avant que la décision ne soit prise.

Le directeur général du centre de services scolaire informe le ministre de la décision du conseil d'administration de relever provisoirement de ses fonctions un membre.

40. Le membre est relevé de ses fonctions, dans les cas visés au premier alinéa de l'article 39, jusqu'à ce que le poursuivant décide d'arrêter ou de retirer les procédures à l'égard de tous les chefs d'accusation compris dans la poursuite ayant servi de fondement à la décision du conseil d'administration de le relever provisoirement de ses fonctions ou jusqu'à la décision prononçant l'acquittement ou l'arrêt des procédures à l'encontre de tous les chefs d'accusation compris dans la poursuite ou, dans les cas visés au deuxième alinéa de l'article 39, jusqu'à ce que le conseil d'administration rende une décision visée à l'article 35.

41. Le membre est informé sans délai, par écrit, de la décision de le relever provisoirement de ses fonctions et des motifs qui la justifient.

CHAPITRE IV

DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALE

42. Un examen ou une enquête relativement à une situation ou à une allégation de comportement susceptible d'être dérogatoire à l'éthique ou à la déontologie selon le code d'éthique et de déontologie applicable avant l'entrée en vigueur du présent règlement et dont l'examen ou l'enquête n'est pas terminé à ce moment est fait conformément à la procédure prévue au chapitre III du présent règlement. Les sanctions applicables, le cas échéant, sont celles prévues au présent règlement.

43. La personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction qui est en fonction au moment de l'entrée en vigueur du présent règlement reste en fonction jusqu'à ce que le premier comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie prévu à l'article 26 du présent règlement soit constitué.

Elle exerce, jusqu'à cette date, les fonctions et pouvoirs que le présent règlement attribut au comité. Elle demeure, après cette date, compétente pour continuer et terminer l'examen et l'enquête relativement à des situations ou à des allégations de comportements susceptibles d'être dérogatoires à l'éthique ou à la déontologie commencés avant la constitution du premier comité.

44. À défaut pour le conseil d'administration d'avoir constitué le premier comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie au plus tard six mois après l'entrée en vigueur du présent règlement, le ministre peut en nommer les membres.

45. La déclaration prévue à l'article 4 doit être signée au plus tard à la séance du conseil d'administration qui suit de 30 jours l'entrée en vigueur du présent règlement.

La déclaration prévue à l'article 12 doit être déposée devant le conseil d'administration dans les 60 jours de l'entrée en vigueur du présent règlement.

46. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit la date de sa publication à la Gazette officielle du Québec.

Les bons coups des établissements...

École primaire Béarn-Fabre – École de l'Assomption (Fabre)

C'est toujours un plaisir pour nos tout-petits d'entrer dans le monde imaginaire de M. Maurice Bélanger. Il nous émerveille, titille notre curiosité! C'est un véritable chef d'orchestre de nos émotions. Merci de venir nous voir année après année!

École primaire Béarn-Fabre – École Notre-Dame (Béarn)

Nous avons vécu un concours de luges fabriquées à la maison. Elles ont été testées dans la côte à Béarn. Laquelle était la plus originale? Laquelle glissait le plus vite? Laquelle glissait le plus loin? Les paris étaient ouverts! Un après-midi de grand plaisir!

École primaire Saint-Isidore de Laverlochère

Nous avons vécu l'expérience des vélos-smoothies grâce aux amis de la classe TANDEM. Plus de 100 smoothies ont été cuisinés en pédalant! Nous avons combiné activité physique et plaisir! Ce fût un succès sur toute la ligne.

École primaire Saint-Gabriel de Ville-Marie

Entre rires et défis : la magie de l'improvisation

La ligue d'improvisation, mise de l'avant par M^{me} Valéry Roy, enseignante en art dramatique, a rassemblé entre 30 et 40 élèves du 3^e cycle, impliqués à titre d'organisateurs, de joueurs ou de spectateurs lors des matchs. Trois matchs étaient présentés tous les dix jours. À la fin de la saison, les élèves étaient devenus entièrement autonomes dans l'organisation des rencontres. Les équipes portaient le nom des villes et villages avoisinants, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la communauté.



Les talents s'expriment : Salon des petits auteurs 2^e année

Lors de la dernière journée scolaire, les élèves de 2^e année de la classe de M^{me} Véronic ont invité leurs parents au Salon des auteurs. Ces petits auteurs ont publié différents textes d'opinion et de magnifiques poèmes. Ce fut un beau moment riche de discussions et de partages sur l'écriture. Quelle belle façon de clore l'année en beauté et de démontrer tous ces grands talents d'auteurs! D'ailleurs, cette idée réalisée dans la classe de M^{me} Véronic a fait naître un beau projet que nous mettrons en place pour la prochaine année pour tous les élèves de l'école.



Apprendre en nature

Les élèves de 4^e année de la classe de M^{me} Valérie ont vécu une belle activité hivernale dans les sentiers de la grotte. Accompagnés de M^{me} Malie Lessard Therrien, biologiste et passionnée d'expéditions, ils ont relevé un magnifique défi en plein air : randonnée, montage de tentes en hiver, dégustation. Cette expérience enrichissante a permis aux enfants d'en apprendre davantage sur la nature, mais aussi sur eux-mêmes : se réchauffer efficacement, résoudre des problèmes en équipe, bien communiquer et s'entraider pour atteindre un objectif commun. Une belle aventure empreinte d'autonomie, de découverte et de collaboration !



Apprendre l'anglais en cuisinant

Les élèves de 5^e année ont eu la chance de prendre part à un projet de cuisine en collaboration avec M^{me} Joanne et M^{me} Stéphanie, enseignantes du 3^e cycle ainsi que M^{me} Rebecca, spécialiste en anglais. Cette activité visait à permettre aux élèves de cuisiner tout en valorisant leur compétence à communiquer en anglais. Préparés, ils avaient appris le vocabulaire associé à la cuisine afin de suivre les instructions et d'échanger efficacement dans la langue anglaise. Les élèves ont réalisé quatre délicieuses recettes de desserts qui ont ensuite été vendus lors du marché de Noël de l'école. Cette expérience concrète et enrichissante alliant apprentissage linguistique et créativité culinaire a été bien appréciée de tous.

École primaire Marie-Assomption de Saint-Bruno-de-Guigues

Marché de Noël

Le 13 décembre, l'école a tenu son traditionnel Marché de Noël. Le gymnase s'est transformé en un lieu chaleureux où les élèves ont présenté et vendu des produits faits avec soin et créativité. Cette activité, organisée dans un esprit entrepreneurial, a permis de financer diverses activités scolaires tout en valorisant l'implication des élèves et leur sens de l'initiative. Un bel exemple d'engagement communautaire et de fierté scolaire!

Conseil des élèves

Ce projet vise à faire vivre la démocratie à nos élèves et de dynamiser la vie de notre belle école. Grâce à ce projet, plusieurs activités thématiques ont vu le jour : journée plage, cabane à sucre, journée en couleurs, chasse au trésor, et bien plus encore. Nous avons eu l'honneur de recevoir le prix Réussite éducative du CSSLT et, au printemps dernier, un prix de 1 000 \$ du programme Vox Populi.



Journée mondiale de la trisomie 21

La semaine dédiée à la déficience intellectuelle s'est conclue avec la Journée mondiale de la trisomie 21. À cette occasion, la coutume des bas dépareillés a été mise de l'avant comme symbole d'acceptation des différences. Les élèves et les membres du personnel ont participé avec enthousiasme à cette initiative, démontrant leur ouverture et leur solidarité envers les personnes vivant avec une trisomie. Ce geste simple, mais significatif a permis de renforcer les valeurs d'inclusion et de respect au sein de notre milieu scolaire.

Le mois de la gratitude

Le mois de janvier a été consacré à la gratitude à l'école Marie-Assomption, dans le cadre de la promotion des valeurs du GREE (gratitude, respect, empathie, effort). Des activités variées ont été organisées dans chaque classe pour encourager les élèves à reconnaître et à exprimer leur gratitude. Chaque matin, une gratitude exprimée par un élève était lue à l'interphone, créant ainsi un moment de réflexion et de positivité pour toute la communauté scolaire.



École primaire Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Eugène-de-Guigues

École ACTES

L'école Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Eugène-de-Guigues est fière d'être encore une école ACTES. Ce statut reflète notre engagement à promouvoir des valeurs fondamentales telles que le respect de l'environnement, la solidarité, la démocratie et la paix. Les projets réalisés cette année dont le marché aux livres, le recyclage, les actions de solidarité, les mangeoires d'oiseaux avec du matériel de recyclage et les campagnes de sensibilisation, ont permis aux élèves de développer leur conscience sociale et environnementale tout en devenant des citoyens responsables et engagés.



Journée de la gentillesse

Dans le cadre de la journée de la gentillesse, une activité ludique et éducative visant à encourager les élèves à poser des gestes bienveillants au quotidien a été mise en place. Chaque enfant a reçu une carte de Bingo de la gentillesse, comportant différentes actions positives à réaliser, telles que : dire un mot gentil à un camarade, aider un adulte ou un ami, partager un jouet ou un matériel, offrir un sourire, écouter sans interrompre.

À chaque geste accompli, l'élève coche une case sur sa carte. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'importance de la gentillesse dans leurs relations et leur environnement scolaire.

Journées thématiques et activités

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont eu l'occasion de participer à différentes journées thématiques qui ont enrichi leur quotidien dans un esprit de plaisir, de créativité et de collaboration. Parmi celles-ci, on retrouve la journée de la chasse, la journée cabane à sucre, la journée rouge et blanc, la journée des vêtements dépareillés, la journée pyjama, ainsi que les activités de Noël.

En plus de ces journées festives, plusieurs sorties et projets ont marqué l'année : une sortie au cinéma, des activités de patinage et de glissade, ainsi qu'un repas chaud préparé avec soin par les élèves de la classe CCP.

École primaire de l'Étoile-du-Nord – École de la Petite-Ourse (Nédéléc)

« Le tableau d'honneur » à l'école de la Petite-Ourse

Ce tableau a pour but de promouvoir les trois valeurs essentielles de l'école : respect, responsabilité et fierté. Ce tableau d'honneur s'inscrit dans le cadre du programme SCP (Soutien aux comportements positifs), instauré depuis quelques années à l'école, et vise à renforcer les comportements attendus tout en valorisant les efforts des élèves. Chaque semaine, un élève est nommé dans chaque classe par son enseignante, en lien avec l'une des trois valeurs essentielles. Les surveillants nomment également des élèves qui se sont démarqués par leur comportement positif. Tous les mois, l'équipe école prend un moment privilégié avec les élèves pour présenter les honorés du mois qui ont respecté l'une de ces trois valeurs essentielles. Nous vous rappelons que toutes les classes se branchent en ligne sur la plateforme Teams pour visionner la présentation d'un PowerPoint. Une belle reconnaissance active est faite auprès des élèves sélectionnés et ceux-ci reçoivent un certificat d'honneur.

Social élèves

Le social d'élèves est une activité mise en place pour favoriser les interactions positives entre les élèves de différents niveaux et créer de belles complicités. Les élèves de différents niveaux se sont réunis pour des activités ludiques interclasses : jeux libres entre les maternelles 4 et 5 ans, bingo entre les 1^{re} et 2^e années. Les rires et sourires ont confirmé le succès de cette initiative!



Visite spéciale

Les élèves de première année ont eu le bonheur de visiter les personnes aînées du Pavillon Tête-du-Lac. Cette rencontre intergénérationnelle a été remplie de moments touchants, de belles interactions et de souvenirs précieux. Les enfants ont offert des cartes de Noël qu'ils avaient fabriquées, participé à un atelier de bricolage, et chanté des chants de Noël pour égayer l'atmosphère.

Mois de la nutrition

Dans le cadre du Mois de la nutrition, les élèves de maternelle 4 ans ont cuisiné une compote à partir de pommes récupérées des petits déjeuners, partagée ensuite avec toutes les classes. Ils ont aussi découvert et goûté trois fruits exotiques : la pomme grenade, le fruit du dragon et le melon Santa Claus.



École primaire de l'Étoile-du-Nord – École de la Grande-Ourse (Notre-Dame-du-Nord)

Semons le bonheur

Ce projet a été mis en place afin de promouvoir les valeurs essentielles de notre école : respect, responsabilité et fierté. Il vise également à encourager les comportements positifs et à réduire les paroles blessantes dans le quotidien scolaire. Chaque semaine, un défi est affiché sur le tableau situé dans la salle des casiers. Les élèves sont invités à réfléchir aux gestes qu'ils ont posés pour relever ce défi. À un moment convenu dans la journée, ils notent leur action sur un petit papier, qu'ils déposent ensuite dans la boîte prévue à cet effet.

Fais briller ton talent!

Dans le cadre du projet « Fais briller ton talent », mis en place sous la supervision d'une enseignante, chaque élève est invité à mettre en valeur son propre talent — que ce soit en sport, en dessin, en musique, ou dans tout autre domaine qui le passionne. Ce projet permet non seulement aux élèves de se découvrir et de s'exprimer, mais aussi de reconnaître et apprécier les talents de leurs pairs. Il contribue à renforcer l'estime de soi, le respect mutuel et le sentiment d'appartenance à la communauté scolaire. De plus, il permet de créer un milieu scolaire positif, valorisant et inclusif.

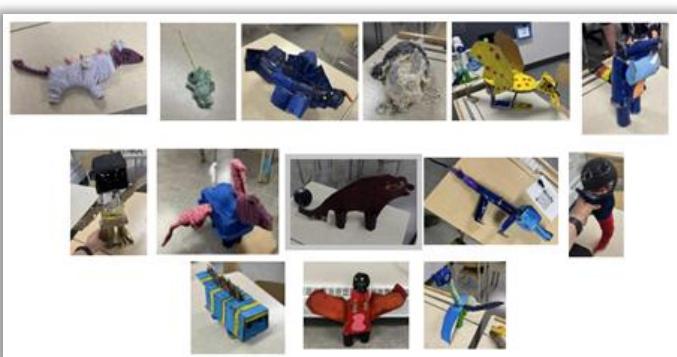


Cuisine et apprentissages en classe

Dans le cadre des mathématiques, les élèves de 3^e année ont cuisiné une soupe et une salade de fruits en travaillant les fractions. Les élèves de francisation ont préparé des empanadas colombiennes, favorisant les échanges verbaux avec les adultes. Ce moment de partage avec les élèves de 6^e année et le personnel a renforcé les liens et la complicité à l'école.

Projets créatifs et interdisciplinaires

Tout au long de l'année, les élèves ont réalisé des projets riches et variés. En 3^e année, une maquette en univers social a permis d'illustrer les réalités sociales, économiques et géographiques étudiées. En 4^e année, les élèves ont conçu des dragons originaux, alliant arts plastiques et expression écrite et orale. Les élèves de la 5^e année ont créé des jouets scientifiques intégrant des principes de magnétisme et de machines simples, présentés à l'ensemble de l'école. Enfin, les élèves de 6^e année ont exploré l'univers du Steampunk à travers un projet artistique audacieux. Ces réalisations témoignent de la créativité, de l'engagement et des apprentissages des élèves.



École primaire (Marie-Immaculée) et secondaire Du Carrefour de Latulipe

L'année scolaire 2024-2025 fut marquée par une richesse d'expériences et de projets porteurs dans nos deux établissements, témoignant de l'engagement, de la créativité et du dynamisme de nos élèves et de notre personnel.

Changement de nom de l'école primaire de Latulipe

C'est à la suite d'un concours auprès des élèves et de leur famille que le nouveau nom de notre école primaire a été sélectionné... L'école du Soleil-Levant. Plusieurs raisons expliquent ce choix :

- Le lieu géographique où est située l'école : dans le secteur Est témiscamien, où le soleil se lève.
- Souligner la cohabitation avec les jeunes des villages environnents, dont ceux de Long Point First Nation. Dans la roue de médecine du peuple Anishinabe, l'Est représente le printemps et la croissance. On peut y retrouver aussi un l'aigle, soit celui qui vole haut vit loin. Enfin, l'eau que nous retrouvons tout autour dans notre environnement.

Un nouveau logo

Tous les élèves de l'école du Soleil-Levant ont participé à la création d'une magnifique œuvre médiatique visant à s'approprier le nouveau nom de notre école. Cette initiative créative reflète l'esprit de collaboration, d'identité et de fierté qui anime notre communauté scolaire. Bravo à nos jeunes artistes pour leur imagination et leur engagement.



Le club des amis des oiseaux de l'école du Soleil-Levant de Latulipe

À la suite de leur participation au Rallye des oiseaux de Noël, les élèves de la maternelle, troisième et quatrième année voulaient aller plus loin. Ils ont donc créé un sentier ornithologique en fabriquant des mangeoires, des nichoirs, des panneaux d'interprétation, des fiches d'identification et des décorations. Afin de remplir les mangeoires, ils ont fait pousser des fleurs comestibles ainsi que d'autres plantes bénéfiques pour les oiseaux dans leur jardin.



Du côté de l'école Du Carrefour, notre école secondaire, les élèves ont démontré leur leadership à travers des projets variés. La Friperie « La Fripest » a vu le jour, promouvant la consommation responsable et l'économie circulaire. Une journée d'hiver entièrement organisée par les élèves du secondaire a rassemblé petits et grands dans une ambiance festive.

Nous avons également tenu une expo-sciences sur l'astronomie, où les élèves ont présenté leurs découvertes et expérimentations avec dynamisme à tous ceux qui ont eu la chance de passer.



Les célébrations de l'Halloween, de Noël, et de la journée « Cabane à sucre » ont rythmé l'année, tout comme la soirée jeux vidéo avec nuitée à l'école, une expérience mémorable pour nos jeunes. Enfin, nos sorties éducatives et récréatives, dont le canot-camping de mai et la sortie scolaire à Rouyn (Lasertag et piscine), ont permis de clore l'année en beauté.

École primaire et secondaire Gilbert-Théberge de Témiscaming

Ateliers contre l'intimidation

Le 11 février dernier, les élèves du 3^e cycle ont vécu une journée d'ateliers en lien avec la prévention de l'intimidation. De l'impro sociale, des conférences, des jeux de société et un dîner pizza ont permis à tous les élèves de 5^e et 6^e année d'être sensibilisés et outillés face à l'intimidation. Toute la journée, plusieurs activités ont été animées par les élèves en entrepreneuriat de 5^e secondaire, les intervenantes du primaire et du secondaire, nos partenaires du CISSAT et la Sûreté du Québec.



Club de bande dessinée

Cette année, un club de bande dessinée a vu le jour à EGT. L'idée est venue d'un élève et le projet a pris place lors de récréations. Lors de notre festival francophone, le projet s'est conclu avec le lancement des bandes dessinées à la bibliothèque. Les classes et les parents des garçons impliqués dans le projet ont été invités. Les bandes dessinées sont maintenant disponibles pour consultation, à la bibliothèque.



Festival Franco-EGT

Projet Coup de cœur du Centre de services scolaire pour l'année 2024-2025, notre première édition du Festival Franco-EGT nous a permis de valoriser notre langue francophone et notre culture. Les élèves du primaire ont eu la chance de vivre une programmation à saveur francophone en mars dernier. Plusieurs activités leur ont été proposées, telles des périodes de lectures libres, du karaoké, des midis québécois, des activités en lien avec le vocabulaire, des jeux de société éducatifs. Quelle belle façon de promouvoir notre langue et de vivre des moments ludiques en français! Une vidéo promotionnelle peut être visionnée au : [Festival Franco-EGT](#)



Mission Tournesol



Le 1^{er} mai dernier, tous les élèves du primaire et du secondaire ont pris part à la marche Mission Tournesol. L'école s'est mobilisée pour amasser des fonds pour Mission Tournesol. Les membres du personnel, les élèves ainsi que des membres de leur famille ont participé à la marche. Une petite collation a été servie à tous les marcheurs et les plus jeunes ont pu s'amuser au parc. Le lendemain, lors du souper-bénéfice, nous avons pu remettre une belle somme de 1 176 \$ à la fondation, au nom de l'école Gilbert-Théberge.



EGT en spectacle... la renaissance

Après une absence de 5 ans, l'école Gilbert-Théberge a fièrement présenté, le 25 avril, la renaissance du spectacle étudiant. Un grand nombre d'élèves et de membres du personnel se sont mobilisés pour offrir une soirée haute en couleur, mêlant danse, sketchs, chants, talents musicaux et animation. Ce moment a mis en lumière la créativité, la passion et l'engagement de notre communauté scolaire.

L'érection d'un tipi dans la cour d'école

Un immense merci à la communauté autochtone pour le don généreux d'un magnifique tipi à notre école. Les élèves du primaire et du secondaire, des écoles francophones et anglophones, accompagnées de M^{me} Joanne Abbott, artiste locale et enseignante d'art plastique, ont uni leurs talents pour peindre le tipi et y ajouter leur touche artistique. Pour souligner ce geste significatif, la communauté autochtone a organisé une cérémonie d'érection du tipi dans notre cour d'école. Ce moment de partage et de reconnaissance marque une belle collaboration interculturelle et un enrichissement pour toute notre communauté scolaire.

Les valeurs de l'école EGT

Afin de faire vivre les valeurs fondamentales de notre école — Bienveillance, Engagement et Autonomie — nous avons célébré plusieurs élèves du secondaire, par étape, qui les incarnaient au quotidien. Ces jeunes ont été reconnus à différentes étapes de l'année pour leur attitude exemplaire et leur implication. Le personnel et les élèves ont également participé à des activités communautaires de bienfaisance, telles que du volontariat lors des dîners communautaires et la guignolée ainsi qu'une contribution à la banque alimentaire. Ces actions concrètes permettent de renforcer notre culture d'entraide et de solidarité au sein de notre milieu scolaire.



École secondaire Marcel-Raymond de Lorrainville

Une année riche en activités et en fierté étudiante

Tout au long de l'année scolaire, une multitude d'activités culturelles, sportives et académiques ont contribué à dynamiser la vie scolaire et à créer un climat scolaire stimulant et inclusif.

En nouveauté cette année, nous avons inauguré un projet de cœur et d'envergure : notre tout premier café-étudiant : Le QG EMR! Fruit de plusieurs mois de travail, de créativité, d'engagement et d'esprit entrepreneurial, ce nouvel espace devient un lieu de rassemblement chaleureux, inspirant, invitant et accessible directement au cœur de notre école.



Un projet théâtral a vu le jour cette année grâce à la passion et à l'engagement d'un groupe d'élèves et de l'enseignant d'art dramatique. Écrite par une de nos élèves, Mélodie Dénommé, les spectateurs ont expérimenté la vie d'un jeune hypersensible confronté à un modèle de « force » que la société impose.

Nos équipes du mouvement Tamia se sont encore illustrées lors des compétitions de volleyball et de badminton, démontrant un esprit sportif remarquable et un niveau de performance élevé.

École secondaire Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord

Encore une fois cette année, les élèves ont eu l'occasion de participer à une grande variété d'activités sportives, éducatives et culturelles qui ont enrichi leur parcours scolaire. Parmi les moments forts, mentionnons le parcours théâtral, les spectacles mettant en lumière les talents cachés de nos jeunes, ainsi que les nombreuses activités sportives organisées au gymnase et à l'aréna. L'heure du dîner a également été animée par une foule d'activités stimulantes, de journées à thème et tout ça, rendu possible grâce à l'implication de notre équipe-école.

Activités sportives et culturelles

Le groupe profil art dramatique de 2^e secondaire a captivé les spectateurs invités dans notre merveilleux auditorium grâce à leur présentation « En paix avec son corps ». Il s'agit d'une création mijotée à partir de paroles d'adolescents habités du désir de voir les esprits s'ouvrir et les préjugés s'éteindre quand il est question de diversité corporelle.



Nos équipes sportives des Torrent ont encore su nous impressionner par leurs performances et leur dépassement de soi en représentant fièrement notre école au niveau régional. Nos programmes d'option-hockey et de patin sont toujours aussi populaires et sont une fierté pour toute l'équipe-école.

Nos élèves de 4^e, 5^e secondaire et de FMS ont eu la chance de vivre le Projet Impact, projet de sensibilisation de la conduite avec facultés affaiblies, orchestré par la sergente Nadia Salvail de la Sûreté du Québec en collaboration avec notre éducatrice spécialisée, M^{me} Cassandra Brien-Woodberry!

Beaucoup de travail et d'intervenants derrière cette simulation d'accident d'envergure qui aura chamboulé nos élèves et membres du personnel.



Le Centre de formation des adultes du Témiscamingue

Formation professionnelle

Laboratoire créatif pour les élèves de secrétariat

Les élèves du programme de secrétariat ont eu l'occasion de découvrir les technologies de l'impression 3D et de la découpe vinyle. Accompagnées par Mme Valérie Bellehumeur, elles ont pu se familiariser avec ces outils innovants. Cette expérience leur a permis d'élargir leurs compétences techniques et leur créativité. Une belle activité alliant apprentissage et exploration technologique!



Sortie éducative pour les élèves en Production horticole et en Production animale

Les élèves du programme de Production horticole ont vécu une belle expérience en visitant différentes installations, dont l'entreprise Savoura, où ils ont pu découvrir les pratiques modernes de production en serre.



De leur côté, les élèves du programme de Production animale ont eu la chance de se rendre à La Royale, l'une des plus grandes foires agricoles intérieures au Canada, tenue à Toronto. Ces activités ont permis à tous de mieux

comprendre la réalité du milieu agricole et de s'inspirer des innovations du secteur.



Olympiades de la formation professionnelle pour un élève de Plomberie et Chauffage

En mai dernier, un élève en formation professionnelle en Plomberie et chauffage a eu l'occasion de participer aux Olympiades de la formation professionnelle au niveau provincial à Québec. Grâce à sa persévérance, son engagement et son savoir-faire, il a su représenter notre établissement avec brio dans une compétition où le niveau de performance était particulièrement élevé.

Éducation des adultes

Belle valorisation pour les élèves de L'Envol de Témiscaming

Le groupe anglophone de L'Envol a mérité le titre de lauréat régional 2025 pour son projet de *Trousses soleil : Tu comptes!* pour le Concours québécois en entreprenariat Osentreprendre.



Cuisinons avec Nancy!

Les élèves du centre Frère-Moffet ont l'occasion à tous les mois de découvrir de nouvelles recettes santé et d'améliorer leurs compétences en cuisine avec une enseignante du centre passionnée. En plus, tous les élèves ainsi que les membres du personnel peuvent bénéficier de ces délicieuses recettes!



Service aux entreprises

Des formations personnalisées

Ce fut une année marquée par un bel essor pour le Service aux entreprises! Sa mission première demeure de répondre aux besoins de formation afin de favoriser le développement des compétences tant chez les employés que dans la population en général.

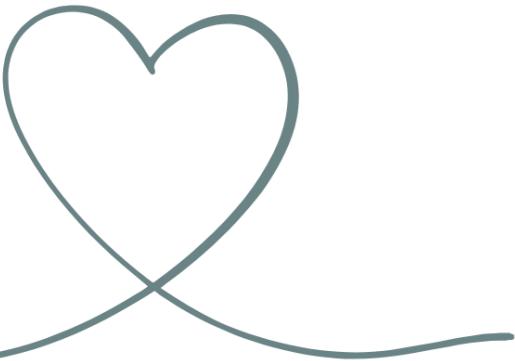
Au cours de l'année, l'offre de formations s'est diversifiée et les liens avec les entreprises et les municipalités du territoire se sont solidifiés.

Le SAE a ainsi offert plus de 120 formations dans des domaines variés tels que la santé et la sécurité, l'agriculture, le service à la clientèle, l'informatique et autres.





CONNECTÉ
À CE QUI
COMPTE



**Centre
de services scolaire
du Lac-Témiscamingue**
Québec

